



UNIVERSITE DE OUARGLA

N° D'ORDRE :

N° DE SERIE :

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES

DIVISION DE FRANÇAIS

MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du diplôme de

Magister

Spécialité : FRANÇAIS

Option : SCIENCES DU LANGAGE

Par l'étudiante : BENDJEDIA IMANE

Thème :

***POUR UN RENOUVEAU DIDACTIQUE DANS
L'APPROCHE DES TEXTES EN LETTRES
ARABES :***

Cas du manuel de 3^{ème} année secondaire

Soutenu publiquement le :02/06/2004

Devant le jury composé de :

| | | |
|--------------------------|-------------------------------|------------|
| Dr Khadraoui Said | M.C Université de Batna | Président |
| Dr Ben Salah Bachir | M.A.C.C Université de Biskra | Examineur |
| Dr Dahou Foudil | M.C Université de Ouargla | Examineur |
| Dr Debbeche Abd El Hamid | M.A.C.C Université de Ouargla | Examineur |
| Dr Kadik Djamel | M.C Centre Universitaire de | Rapporteur |
| Médéa | | |

Année Universitaire : 2003/2004

Remerciements :

Mes premiers remerciements vont, non comme le veuille la tradition mais par reconnaissance, à mon directeur de recherche : Dr.Djamel Kadik , qui ,tout au long de ce travail et même auparavant, a su me prêter oreille et conseil .

Mes remerciements vont aussi à tous mes professeurs :

Salah Khennour, Fodil Dahou, Charafeddine yahia chérif, Fatima Doghmane, Abdelhamid Debbache, Mohammed kamel Métatha, Yehia Bouterdine, Méliani , Boulekeràa , A.Korichi, Khadraoui, Bensalah, Bouderbala, Mechri. ..et tous ceux qui un jour m'ont appris une lettre .

« Mes » remerciements vont, également, à mes collègues du département de langue arabe .

Je tiens à remercier mes collègues, et mes amis, notamment : G.Radia, B.Aicha et Hemlaoui.A .

Nombreux sont ceux et celles qui je voudrais remercier, tant pour leur aide que pour leur soutien, et sans lesquels ce mémoire n'aurait pu voir le jour, ils se reconnaîtront certainement en lisant ces lignes.

Et, particulièrement, un grand remerciement à M. Et Mme. Chemsal.

Dédicaces :

En témoignage de ma reconnaissance, et de ma sincère gratitude, je dédie ce mémoire à :

- ma mère,

et au trois hommes de ma vie :

-mon père, Med Saber et Abderrezzak,

à mes deux sœurs :

-Rahma et Selma .

A la famille :Bendjédia, Mouffok , Chouiref et Abdessamed

A mes amies : Faiza, Kary et Reky .

La table des matières :

INTRODUCTION

1^{ère} partie : L'ENSEIGNEMENT DU TEXTE LITTÉRAIRE EN

CLASSE DE LANGUE

chapitre I : Considérations théoriques

| | |
|--|----|
| 1-De la définition du texte..... | 11 |
| 1-1- Le texte : procédé de l'écriture ou de l'oralité ?..... | 13 |
| 1-2- Texte ou discours ?..... | 14 |
| 2-De la définition du texte littéraire..... | 15 |
| 2-1- La littérarité..... | 15 |
| 2-2- Le texte littéraire / le texte non littéraire..... | 16 |
| 2-3- La réception du texte littéraire..... | 16 |
| 3-les différentes conceptions du texte littéraire..... | 17 |
| 3-1- Le texte littéraire dans la tradition occidentale..... | 17 |
| 3-2- Le texte littéraire dans la tradition arabe..... | 19 |
| 3-3- Variété des textes littéraires..... | 23 |
| 3-3-1- La catégorisation occidentale..... | 23 |
| 3-3-1-1- La classification classique..... | 24 |
| 3-3-1-2- La classification des romantiques..... | 25 |
| 3-3-1-3- La classification moderne..... | 26 |
| 3-3-2- La cotégorisation arabe..... | 27 |
| 3-3-3- Le classement générique des textes littéraires en arabe..... | 28 |
| 3-3-3-1- Le genre littéraire poétique : la poésie..... | 28 |
| 3-3-3-2- La prose..... | 30 |
| 4- La crise de la littérature et de son enseignement : cas de l'enseignement du français..... | 31 |

Chapitre II : La question de la typologie textuelle :

| | |
|---|----|
| - préambule..... | 37 |
| 1-La problématique de la typologie textuelle..... | 38 |
| 1-2-Le cadre théorique d' une typologie séquentielle..... | 40 |
| 1-2-1- L'organisation de la textualité..... | 40 |
| 1-2-2- La notion de séquence..... | 42 |
| 1-2-3- Hétérogénéité et autonomie des séquences..... | 44 |
| 2-Les prototypes séquentiels de base proposés par J.M.Adam..... | 46 |
| 2-1-Le prototype de la séquence narrative..... | 46 |
| 2-1-1-Le récit..... | 46 |
| 2-1-1-1-La succession d'événements..... | 46 |
| 2-1-1-2- L'unité thématique..... | 47 |
| 2-1-1-3- Les prédicats transformés..... | 47 |
| 2-1-1-4-Un procès..... | 47 |
| 2-1-1-5-La causalité narrative d'une mise en intrigue. | 48 |
| 2-1-1-6-Une évaluation finale..... | 48 |
| 2-1-2-Le schéma narratif d'après J.M.Adam..... | 48 |
| 2-2-Le prototype de la séquence descriptive..... | 51 |
| 2-2-1-La séquence descriptive : dépendante ou autonome ?.. | 51 |
| 2-2-2-Les procédures descriptives à la base du prototype descriptif..... | 52 |
| 2-2-2-1-La procédure d'ancrage..... | 52 |
| 2-2-2-2-La procédure d'aspectualisation..... | 52 |
| 2-2-2-3-La procédure de la mise en relation..... | 53 |
| 2-2-2-4-La procédure d'enchâssement ou de thématisation..... | 53 |
| 2-2-3-Le schéma des opérations descriptives..... | 54 |

| | |
|---|----|
| 2-3-Le prototype de la séquence argumentative..... | 55 |
| 2-3-1-Les constructions argumentatives..... | 56 |
| 2-3-1-1-Le syllogisme..... | 57 |
| 2-3-1-2-L'enthymème..... | 57 |
| 2-3-2-Le schéma de la séquence argumentative..... | 58 |
| 2-3-3-L'organisation de l'argumentation..... | 59 |
| 2-4-Le prototype de la séquence explicative..... | 60 |
| 2-4-1-Explicatif, expositif et informatif ?..... | 60 |
| 2-4-2-La séquence explicative..... | 61 |
| 2-4-3-Le schéma de la séquence explicative prototypique.... | 62 |
| 2-5-Le pototype de la séquence dialogale..... | 64 |
| 2-5-1- l'organisation séquentielle du prototype dialogal..... | 65 |
| 2-5-2- le prototype de la séquence dialogale..... | 66 |

2^{ème} partie : VERS UN RENOUVEAU DIDACTIQUE DANS

L'APPROCHE DES TEXTES LITTÉRAIRES EN ARABE

Chapitre I : L'approche des textes :cas du manuel de lettres arabes

de 3^{ème} .A.S.

| | |
|--|----|
| 1-L'analyse des textes au secondaire..... | 70 |
| 1-1-La réalité de l'approche du texte (littéraire) dans l'enseignement secondaire : cas du manuel de lettres de 3 ^{ème} .A.S..... | 70 |
| 1-1-1-Les objectifs généraux du programme..... | 71 |
| 1-1-2-Les objectifs spécifiques (le langage du contenu)..... | 72 |
| 1-1-2-1-Les objectifs langagiers..... | 73 |
| 1-1-2-2-Les objectifs littéraires..... | 73 |
| 1-1-2-3-Les étapes de l'analyse des textes..... | 73 |

| | |
|---|----|
| 2-Absence de littérarité dans l'approche des textes littéraires dans le manuel de 3 ^{ème} A.S..... | 77 |
| 2-1-Le manuel de lettres arabes de 3 ^{ème} A.S.(filière de lettres et de sciences humaines)..... | 78 |
| 2-2-Les unités didactiques bi-mensuelles des activités pédagogiques et éducatives..... | 80 |
| 2-3-Les contenus enseignés..... | 80 |
| 2-3-1 Descriptif du manuel de 3 ^{ème} A.S (filière lettres)..... | 82 |
| 2-4-Différents constats sur les activités pédagogiques bi-mensuelles..... | 84 |
| 3-Quelques critiques de l'approche préconisée..... | 86 |
| 3-1-Le tableau de présence de la littérature algérienne dans les manuels de secondaire (les trois niveaux)..... | 88 |
| 4-Le manuel de 3 ^{ème} A.S et la théorie de « AL-NAZM »..... | 89 |
| 4-1- Le fondement théorique de la théorie de « AL-NAZM »..... | 89 |

Chapitre II : Propositions d'une approche typologique des textes en lettres arabes

| | |
|-----------------------------|-----|
| - Préambule..... | 94 |
| - Analyse du Texte N°1..... | 95 |
| - Texte N°1..... | 100 |
| - Analyse du Texte N°2..... | 102 |
| - Texte N°2..... | 104 |
| - Analyse du Texte N°3..... | 105 |
| - Texte N°3..... | 107 |

CONCLUSION

- BIBLIOGRAPHIE :
- ANNEXE :

Introduction

Notre travail s'inscrit dans une perspective didactique de l'enseignement des textes en littérature arabe. Nous nous proposerons d'affiner une approche critique des méthodes, utilisées actuellement au niveau du secondaire, et proposées par le ministère de l'éducation nationale en Algérie; puis dans un second temps nous suggérerons une nouvelles démarche s'inspirant des différentes Typologies textuelles existantes et régissant notamment les textes littéraires en langue française.

Nous nous appuyerons, essentiellement, sur les prototypes textuels tels qu'ils sont définis par J.M Adam dans son ouvrage « les textes: Types et prototypes », nous discuterons aussi les notions de « séquence » et de « séquentialité » avec leur différentes composantes.

Aussi, nous les appliquerons sur des textes littéraires en langue arabe; nous nous inscrirons ainsi dans un cadre de didactisation et d'axiologisation de ces « dits » textes, en nous interrogeant sur les « prototypes » séquentiels et le type de citoyens qu'ils peuvent générer.

Pour faire mûrir cette réflexion d'ordre didactique nous avons opté pour une démarche analytique, suivant un plan de travail qui est partagé en deux parties : la 1^{ère} concernant l'enseignement du texte littéraire en classe de langue, et la seconde concerne le renouveau didactique proposé dans l'approche des textes littéraires en lettres arabes.

De ce fait, sous chacun de ces deux volets s'inscrit deux chapitres : le premier de la 1^{ère} partie traite la question du cadre théorique des différents concepts et notions qui sont à la base de ce travail, et ce dans les deux traditions arabe et occidentale. Au 2^{ème} chapitre nous avons tenté de

cerner la question de typologie textuelle selon la théorie séquentielle de Jean-Michel Adam, avec ses différentes constituantes et ces différents schémas prototypiques .

Le renouveau, proposé, au niveau de la 2^{ème} partie, commence par un chapitre qui dresse un descriptif du manuel de 3^{ème} A.S (filière lettres et sciences humaines), avec les constats et les critiques que nous y avons apporté.

Au dernier chapitre, nous avons essayé de proposer une démarche « typologique » pour l'approche des textes en lettres arabes. Nous précisons, encore, qu'il ne s'agit pas, dans ce travail, de comparer entre les démarches et les méthodes d'approches dans les deux langues (le français et l'arabe), mais qu'il s'agit surtout d'une réflexion apportée (se basant sur la discipline de la linguistique textuelle) et qui pourrait être adaptée, par les enseignants, dans l'approche des textes en lettres arabes ; afin de pouvoir rendre ces textes plus accessibles à nos apprenants .

1^{ère} Partie : L'enseignement du texte littéraire en classe de langue

Chapitre I : Considérations Théoriques

1- De la définition du texte :

Le premier concept que nous essayerons de cerner est celui du texte. Le terme de " texte" est au centre d'une théorie appelée: théorie du texte. Cette dernière puise ses principes dans la tradition religieuse (pour le monde occidental),et notamment dans le texte sacré :la bible , et la considère comme une ancienne représentation existant depuis bien des siècles. Cette tradition est appelée dans le monde occidentale philologie. Le texte relève , donc de la philologie et du travail du philologue. D'ailleurs :

On a appelé la philologie " le plus difficile des arts de lire ",En d'autres termes le rôle de la philologie est de déterminer le contenu d'un document utilisant une langue humaine. Le philologue veut connaître la signification ou l'intention de celui dont la parole est conservée par l'écrit. Il veut aussi atteindre la culture et le milieu au sein desquels ce document a vu le jour , et comprendre les conditions qui en ont permis l'existence . Généralement , il s'agit d'écrits anciens, bien que la méthode philologique puisse servir à l'interprétation de documents contemporains⁽¹⁾.

Roland Barthes étudie cette conception du texte , et oppose la vision classique à la conception moderne du texte. Il conçoit le texte comme un tissu (un tissage, textus) de mots insérés dans l'ensemble de l'œuvre tout en imposant une stabilité dans le sens plus au moins unique. Le texte est donc:

un tissu de mots engagés dans l'œuvre et agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique ⁽²⁾.

D'ailleurs , étymologiquement le mot "texte" veut dire tissu . Ce qui met le texte dans un cadre hors du temps, contrairement à la parole qui se renie, s'altère et s'oublie facilement. Le texte inscrit donc :

la légalité de la lettre, trace irrécusable , indélébile du sens que l'auteur de l'œuvre y a intentionnellement déposé⁽³⁾

⁽¹⁾ B. Malmberg, *les nouvelles tendances de la linguistique*, paris : puf, 1966

⁽²⁾ R. Barthes, " *théorie du texte*", encyclopédia ulniversalis, ed.1991 .

⁽³⁾ R,Barthes , 1991 , *ibid*

Par ailleurs, dans la tradition occidentale, le concept de texte est liée étroitement au monde institutionnel: l'Eglise (la bible), le droit, la littérature et l'enseignement, à cause de son statut moral , il marque la sécurité et la vérité divine .

Conjointement à cette conception classique occidentale de la notion de texte ,nous trouvons que le terme texte dans la tradition arabe (dit « Naş » « نص ») est lié étroitement à la vérité , la sincérité , avec une dimension sémantique religieuse car le texte peut être versets coraniques ou hadith .

la différence (la nuance) entre les deux civilisations résident dans le sens pour la civilisation occidentale , le texte désigne un tissu de mots , qui a pour ultime but de convaincre , d'ailleurs il n'exprime pas de totalité ni dans la vérité ni dans le mensonge. Pour la civilisation arabo-musulmane, en revanche , le texte ne peut qu'exprimer une vérité claire à cause de sa dérivance du kitab (coran) et de la sunna (paroles de prophète) ⁽¹⁾.

De ce fait , il devient clair , que le concept texte a une représentation nuancée entre les deux civilisations , pourtant longtemps voisines, ce qui n'a pas empêché la manifestation des différences quant à un terme de base comme le texte, vue les différences qui les séparent: de société, de religion, des rites et des coutumes , et des différentes autres représentations.

La conception moderne de Bakhtine élargie le concept texte à des manifestations sémantiques :

concept souvent élargi à des pratiques signifiantes qui utilisent d'autres codes ou d'autres langages qui ne sont pas des langues naturelles⁽²⁾

le texte se place, donc, au delà des langues naturelles, c'est-à- dire que :

le texte au sens large d'ensemble cohérent de signes, les sciences de l'art , elles aussi (la musicologie , la théorie et l'histoire des arts plastiques), traitent de textes

⁽¹⁾ M. ERREBAOUI."colloque international sur la notion de discours, université de Ouargla .2003

⁽²⁾ in DJ.Kadik, thèse de doctorat,2002,p 130

(les produits de l'art)⁽¹⁾

Mais, même si la frontières du texte dépassent celles des langues naturelles, on étudie juste les textes qui relèvent des langues naturelles,d'ailleurs, le corpus étudié par les théoriciens le confirme : les contes populaires chez Propp, le roman pour Bakhtine ,les Milles/ et une nuit pour Djamel Eddine Bencheikh .

A ce stade de la recherche , il nous semble pertinent qu'une autre question théorique se manifeste : c'est celle de l'écriture et de l'oralité .

2- le texte : procédé de l'écriture ou de l'oralité ?

Pour certains théoriciens , le texte est un concept qui englobe les énoncés écrits et les énoncés oraux , c'est le cas de M. Bakhtine et de T.Van dijk:

tout d'abord précisons que nous considérons comme " texte" aussi bien les textes parlés que les textes écrits (imprimés) même si dans le langage courant on utilise le mot " texte" principalement pour des textes écrits imprimés⁽²⁾

3- Texte ou discours ? :

A cette utilisation polysémique s'ajoute le point de vue de la théorie séquentielle de J-M Adam, et sur laquelle se base notre recherche principalement, et c'est la distinction entre texte et discours:

en d'autres termes , un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles ,mais surtout comme acte de discours accompli dans une situation (participants , institutions, lieu , temps); ce dont rend bien compte le concept de " conduite langagière " comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée ; le texte en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (le discours) .soit une définition du texte comme objet abstrait qu'on peut avec C. Fuchs(à la suite de D.SLAKTA) opposer au DISCOURS :<< considéré [...]en tant qu'objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques

⁽¹⁾ M , Bakhtine ,1984, « esthétique de la création verbale », Paris, Gallimard

⁽²⁾ van dijk , cité par : dj , kadik op.cit , p 133

(sociales, idéologiques)(¹)

Pour cette conception de texte apparaît en tant qu'objet théoriquement fondé sur un discours (empirique).

Le discours , dans ce cas ,forme le texte avec des déterminations selon le contexte : psychologique, sociale ou idéologique...

Le discours , donc, dépend de diverses sciences ,quant au texte , il est l'objet signifiant qui ne relève pas du contexte ,et par contre relève de la linguistique textuelle (domaine de notre recherche)

Dans cet amas de définitions d'un terme polysémique nous empruntons la conclusion de dj- kadik pu ce qui est des aspects importants qui caractérisent le texte dans notre recherche:

« 1- le texte (littéraire) peut être écrit ou oral

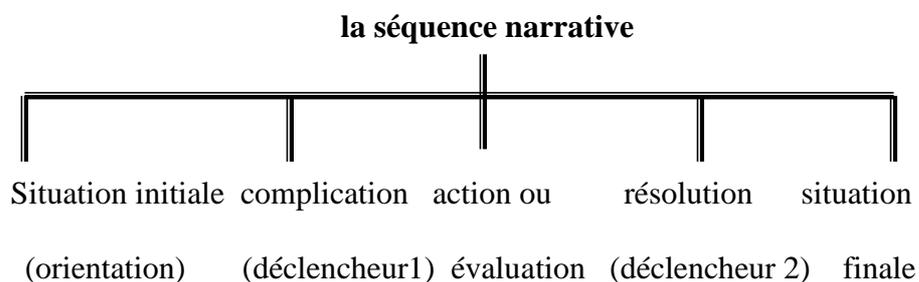
2- Il est véhiculé par un système linguistique (²) »

Ces deux aspects cités concernant le texte nous semblent pertinents pour l'ensemble de la recherche .

Chapitre II : La question de la typologie textuelle

1- Le Schéma narratif d'après Adam

La macro – proposition narrative proposé par Adam, est inspirée des analyses de G.Génette qui à son tour se réfère au travaux de Labov

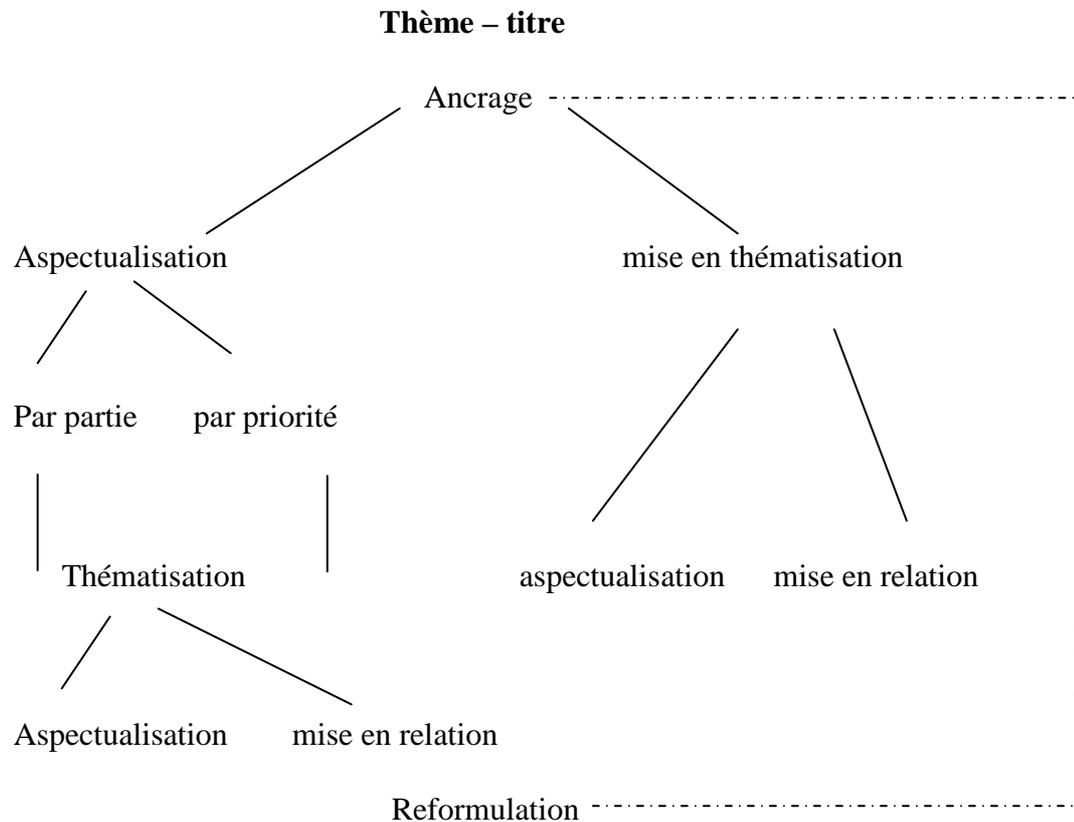


2- Le schéma des opérations descriptives d'après J.M Adam :

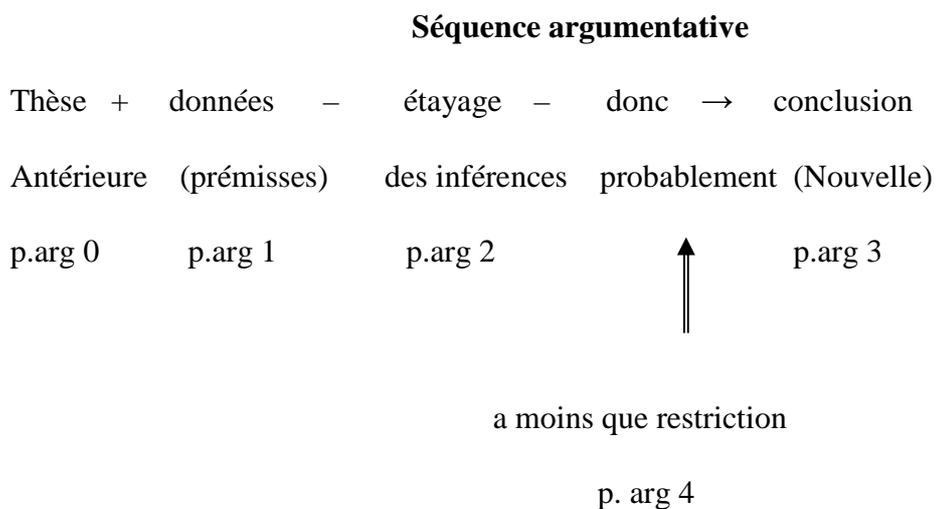
(¹) J-M-Adam, *Éléments de linguistique textuelle*, liège: P. Mardaga,1990,p23

(2) dj- kadik ,2002,p, cit

L'organisation du prototype descriptif est sous-tendue par des principes qui articulent les opérations constitutives de la description. Ces opérations sont à la base de sa hiérarchisation :



3- le schéma de la séquence argumentative selon Adam :



4- le schéma de la séquence explicative prototypique :

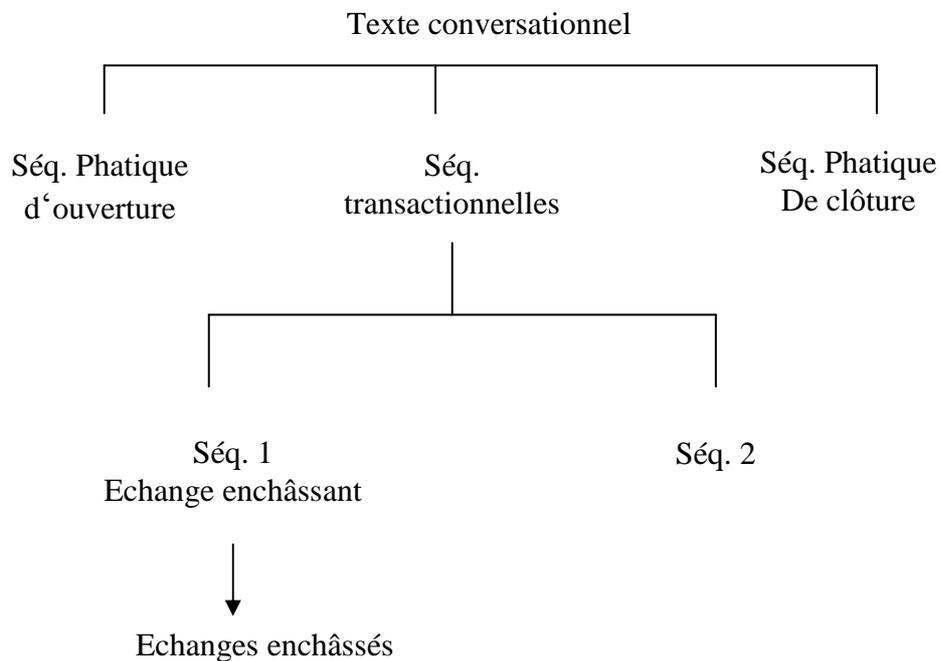
J-M Adam propose sa schématisation du prototype de la séquence explicative comme suit :

- 0- macro proposition explicative 0: schématisation initiale
- 1- Pourquoi X? (ou comment?) macro proposition explicative 1: problème(question)
- 2- parce que macro proposition explicative 2: explication(réponse)
- 3- macro proposition explicative 3: conclusion-évaluation

5- le prototype de la séquence dialogale :

les éléments réunis, au dessus, nous permettent d'aborder le schéma prototypique de la séquence dialogale, tel qu'il est proposé par J-M Adam :

Le schéma de la séquence dialogale⁽¹⁾



⁽¹⁾ J-M Adam, *les textes : types et prototypes*, Ed. Nathan, coll. FAC, Paris, 1997.

2^{ème} Partie: Vers un renouveau didactique dans l'approche des textes littéraires en arabe.

Chapitre I: L'approche des textes : cas du manuel de lettres arabes de 3^{ème} A.S

1- Descriptif du Manuel de 3^{ème} A.S (Filière Lettres)

Le Manuel de 3^{ème} A.S (Filière Lettres Arabes)

Le manuel de lettres arabes contient 400 pages , qui se partagent entre préface , introduction contenu de programmes et table des matières .

Un avertissement important est au début du manuel indiquant la répartition du manuel en deux parties : 1^{ère} partie consacrée aux textes littéraires et à leur étude, appelée : partie de la littérature , et une 2^{ème} partie consacrée à la lecture , et où des textes de genres variés se présentent et peuvent être étudiés (lu) en séance de lecture suivie et dirigée .

Cette note est suivie d'une indication sous forme de démarches à suivre pour l'analyse des textes littéraires, et précisons-le il s'agit de la même démarche pour tous les textes présentes et sous leurs différents genres .

La 1^{ère} partie, qui est celle à la base de notre travail, est consacrée à la littérature, et s'étale de la page 5 à la page 268 du manuel, et recouvre donc plus de la moitié du manuel, car elle représente la partie support aux différentes activités pédagogiques reliées à l'étude des textes. Car le texte littéraire et en plus d'être pris comme support de la séance de lecture, est aussi support à des études de grammaire, de rhétorique et de versification .

Cette partie regroupe neuf(09) chapitres ou axes (présentés auparavant) et où la démarche d'analyse est pratiquement la même pour tout les différents textes (voir les contenus enseignés).

Le nombre de pages diffère d'un axe à l'autre, et c'est due à la longueur des textes supports choisis.

Quant à la démarche d'analyse préconisée par le manuel, elle se présente sous la même organisation : un préambule تمهيد avant le texte proprement dit, et qui vient présenter la biographie et la bibliographie de l'auteur, et indique l'occasion de la rédaction du texte (si elle existe) . Cette imprégnation, a pour objectif, aussi, de situer le lecteur dans le cadre spatio-temporel du texte .

Le corps du texte vient, en succédant à la phase d'imprégnation, et est généralement découpé selon les idées qu'ils représente . Ces idées (secondaires) conduisent toutes à la fin à une idée principale et générale, et qui est obtenu selon un questionnaire déjà préparé par l'enseignant de façon à amener l'élève à déduire l'idée principale que le texte présente .

Une image sépare généralement la phase d'imprégnation du corps de texte. Cette image représente, souvent, la photo de l'auteur ou son portrait .

EX : (La photo de Taoufik el-Hakim page 111, et le portrait de Ibn el-Moukafâa Page 28)

On trouve, généralement, la photo (personnelle) des auteurs Contemporains, et le portrait (reproduit) des auteurs anciens .

Le texte est suivi par la phase d'analyse et explication تحليل و شرح où l'on commence par l'idée génératrice et principale , suivie des idées secondaires du texte . A chacune des idées secondaires (déjà répartie et

mentionnée dans le corps du support) on joint l'explication de l'idée même, avec une liste de mots (susceptibles) difficiles avec leurs explications et définitions .

Une fois l'explication des idées terminées, l'on passe à la phase de critique et de déduction نقد و استنباط . Et c'est à ce moment où l'on évoque la période historique où le courant littéraire auxquels le texte appartient . Et l'on procède à la critique des idées (déjà présentées) en formulant des phrases en guise de jugements .

De la Critique des idées, découle celle des sentiments العاطفة ,où les différentes sensations éprouvées par l'auteur (ou non) dans le texte, sont mises à la critique . Cette critique aboutira aux différents styles d'écritures utilisés par l'auteur dans le texte . Il s'agit de là de savoir et pouvoir détecter les mécanismes d'écriture de l'auteur, pour connaître les particularités de son « écriture » par rapport à d'autres auteurs .

Ce moment de l'étude, qui nous a paru d'une grande importance apparaît comme nous le remarquons à la fin de l'étude artistique et stylistique du texte, et nous nous demandons sur la réalité de la gestion du temps de l'étude, où un élément d'une telle importance se place à la fin de l'étude d'un texte (déjà jugé d'une certaine longueur) .

L'étude est clôturée par une dernière phase qui est le jugement et les valeurs الأحكام و القيم que le texte peut générer .

Suite à cette étude, un exercice d'application sous forme de questionnement (de consolidation) sur les acquis du texte, et exercice de mémorisation (d'un extrait choisi) du texte .

Il est question, à la fin de l'exercice d'application, d'une tentative de réécriture du texte, ou de rédaction d'une forme de commentaire (essai) sur le texte, ou sur l'une des idées que représente l'auteur .

Chapitre II : Proposition d'une approche typologique des textes en lettres arabes

Analyse du Texte N°1

Le premier texte que nous allons essayer d'analyser est extrait de la trilogie de Najib Mahfuz : « bain al-Qasrain », «Essoukaria » et « Qasr echchaouk ».

Ce texte littéraire appartient, donc, à l'époque contemporaine, et il est à dominante narrative, ce qui n'empêche pas la présence de passages descriptifs ; cet extrait est considéré, donc, comme appartenant à la catégorie de récit **القصة**

De ce fait nous essayerons de vérifier la présence des composantes de la narration et de la description selon la théorie séquentielle de J-M Adam. Cette opération passe par l'application « modérée » des deux schémas prototypiques des séquences : narrative et descriptive, rappelant que le prototype de la séquence narrative puise ses éléments de ceux du récit.

Il ne faut pas oublier que le récit regroupe six éléments principaux :

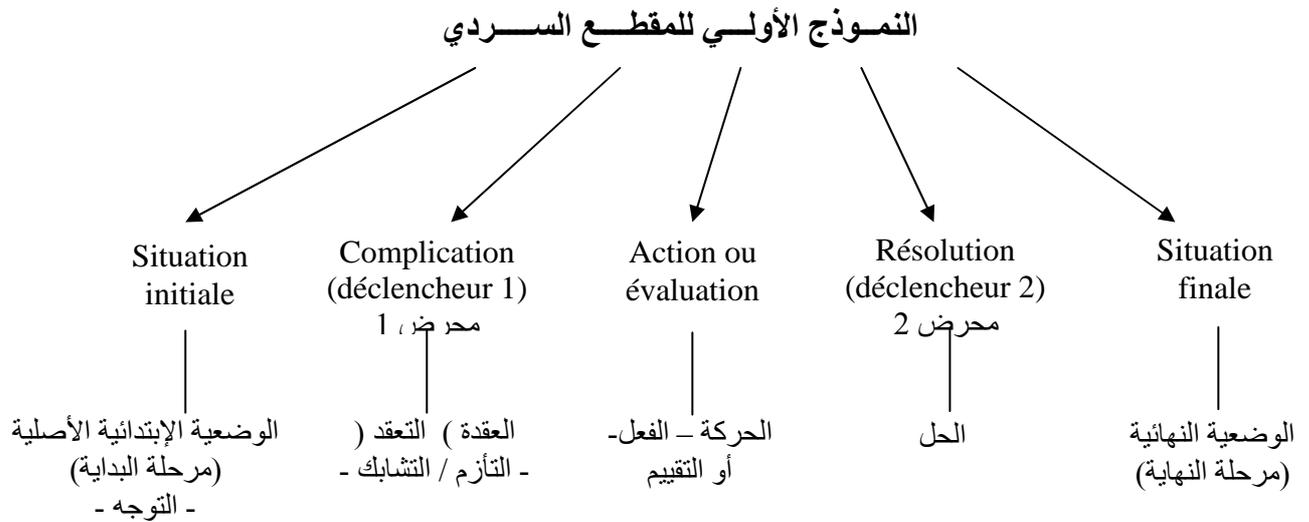
- 1- la succession d'événements **تتابع الأحداث**
- 2- l'unité thématique **وحدة الموضوع**
- 3- des prédicats transformés **مسنادات إليه محولة (المتغيرات)**
- 4- un procès **السيرورة (الحكم)**
- 5- la causalité narrative d'une mise en intrigue **العقدة ، التآزم**
السببية السردية للحبك (و) التشابك
- 6- une évaluation finale **التقييم النهائي**

Ces éléments se présentent sous les deux plans : Temporel / Causal

عنصر الزمان والحوار

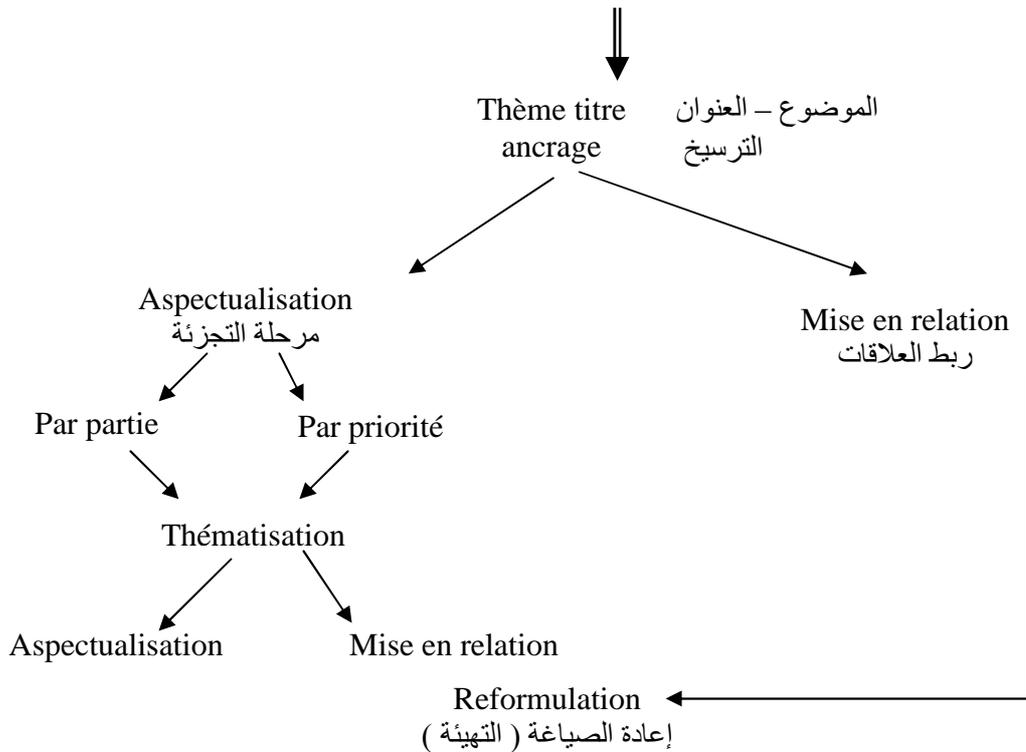
Le prototype de la séquence narrative se présente, donc, comme suit :

Le prototype de la séquence narrative



Quant au prototype de la séquence descriptive il se présente comme suit :

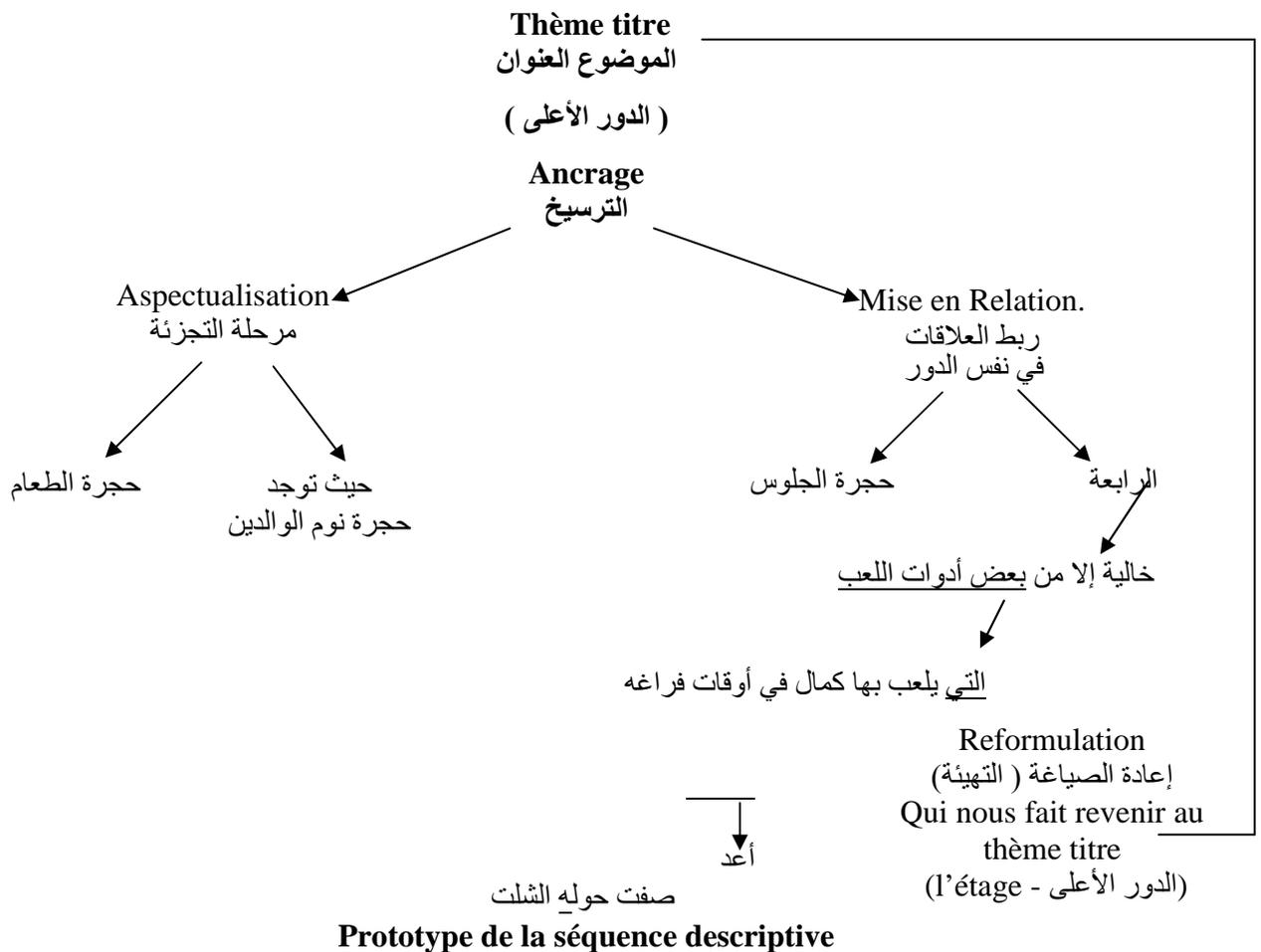
Le prototype de la séquence descriptive



C'est une séquence descriptive qui introduit la narration dans ce texte. Cette séquence commence par une première opération qui est l'aspectualisation, et qui permet de considérer une partie du tout (l'étage

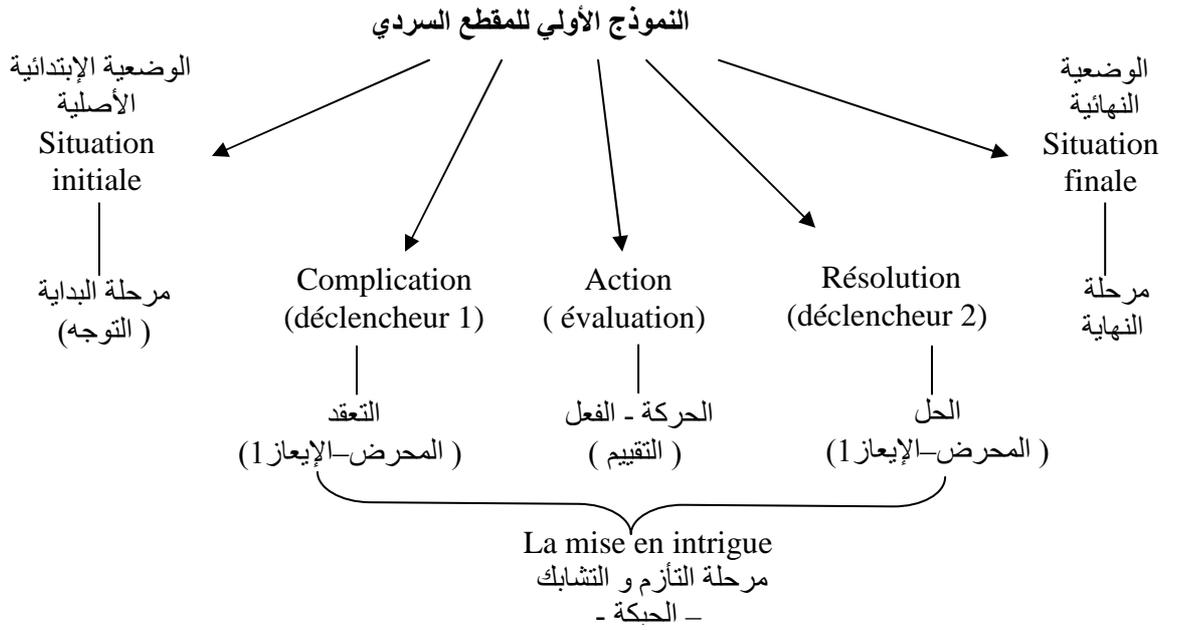
(الدور الأعلى). Une opération de thématization sélectionnée des propriétés de cet étage : où se trouve la salle à manger, le chambre des parents, la chambre de séjour. Et une quatrième chambre qui à le qualificatif d'être « vide » et ne contenant que quelques jouets, elle est, donc, marquée par une évaluation.

Cette description se termine par une mise en relation comparative où l'on considère le père comme s'il se trônait يتصدره à laquelle le verbe qualifie cette chambre telle une salle de trône, où le père s'installe et le verbe lui ajoute une propriété .



Quant à la séquence narrative, nous pouvons trouver ces traces au niveau du 2^{ème} extrait, et qui rappelant, vient en succédant la description.

Prototype de la séquence narrative



La situation initiale où l'on évoque la présence des personnages : les enfants, le père et la mère. Au sein de la 1^{ère} séquence narrative est introduite une seconde séquence descriptive où s'enchaînent les différentes opérations descriptives.

Quant à la complication (déclencheur 1) (المحرض/الإيعاز 1) العقدة commence par (وجاءت الأم حاملة السينية لتلبية إشارة) où les enfants ainsi que leur mère sont à l'attente de ce que le père fera, de ce qu'il dira ou demandera.

Une autre séquence descriptive vient cette fois se placer entre l'élément de la complication et celui de l'action. C'est la description du plat (وكان يتوسط السينية الفلفل الأسود).

L'élément de l'action (حتى مد السيد يده ثم شطره). La résolution « كلوا » sous forme injonctive qui vient libérer les enfants de leur attente et de leur faim, et qui annonce la situation finale (إمتدت الأيدي أدبهم وحياءهم)

est un des procédés de la description الوصف en arabe .

السرد en arabe . font partie des organisateurs de la narrativité en arabe .

qui est équivalent du passé simple et qui a pour valeur la narrativité السرد.

Conclusion

Arrivée à ce stade de la recherche, le questionnement initial qui nous a amené à effectuer cette recherche est toujours aussi présent que la première fois : la démarche « routinière » de l'approche des textes en lettres arabes, et qui dure depuis longtemps, face à une évolution « phénoménale » des disciplines, des méthodes et des théories qui circulent le monde et qui traitent, justement, du texte littéraire ?

Cette démarche, qui accentue l'étude sur l'univers qui entoure le texte plus que le texte en lui même, et avec laquelle nos apprenants commencent à éprouver une certaine « monotonie » et qui est à la base de notre problématique.

Tout au long de ce travail, il a été question de types de textes, ou surtout de types de séquences textuelles, et qui nous a amené à une conviction qui est celle de l'hétérogénéité textuelle; qu'un texte est une masse hétérogène de plusieurs séquences, il suffit juste de les détecter ou de les repérer.

Ces différentes zones textuelles (séquence : narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale) se confrontent dans un même texte, mais il existe, toujours, une séquence qui a la dominance dans un texte, c'est pourquoi on adopte l'expression de Jakobson « texte à dominante ».

Nous avons essayé d'adapter ce type de « réglage textuel » à quelques textes de lettres arabes de manière modérée afin d'apporter un renouveau en la matière.

Le résultat imminent auquel on a aboutit est que le système typologique des textes est un système de classification de textes(littéraires ou non littéraires), et que cette classification dépasse la convention d'autres classements, à titre d'exemples le classement des textes selon le genre

auquel ils appartiennent, qui est un système qui relève de la réalité historique et non de la réalité discursive

Le choix opéré par une société parmi toutes les codifications possibles du discours détermine ce qu'on appelle son système de genres. Les genres littéraires, en effet, ne sont rien d'autre qu'un tel choix, rendu conventionnel par une société.⁽¹⁾

Le système de classification et d'analyse suivant les genres est différent selon les peuples et les sociétés. Alors que l'analyse et la classification selon les types de séquences dépasse ces cadres et ne prend en considération que la réalité du texte en lui même. C'est pourquoi il permet certaines pistes de travail, et non pas toutes, susceptibles d'être étudiées d'avantage dans d'autres essais dans un cadre plus large que celui de ce mémoire.

⁽¹⁾ T. Todorov, *La Notion de littérature et autres essais*, Le Seuil, coll. « Points », 1987, p.23.

ملخص

.

()

.

()

" "

« *Les textes : types et prototypes* »

.

" " "

« »

.

RESUME

Notre travail s'inscrit dans une perspective didactique de l'enseignement des textes en littérature arabe. Nous nous proposerons d'affiner une approche critique des méthodes, utilisées actuellement au niveau du secondaire, et proposées par le ministère de l'éducation nationale en Algérie; puis dans un second temps nous suggérerons une nouvelles démarche s'inspirant des différentes Typologies textuelles existantes et régissant notamment les textes littéraires en langue française.

Nous nous appuyerons, essentiellement, sur les prototypes textuels tels qu'ils sont définis par J.M Adam dans son ouvrage « les textes: Types et prototypes », nous discuterons aussi les notions de « séquence » et de « séquentialité » avec leur différentes composantes.

Aussi, nous les appliquerons sur des textes littéraires en langue arabe; nous nous inscrirons ainsi dans un cadre de didactisation et d'axiologisation de ces « dits » textes, en nous interrogeant sur les « prototypes » séquentiels et le type de citoyens qu'ils peuvent générer.

SUMMARY

This study has a didactic purpose . It aims at presenting a critical approach to the teaching of literary texts in Arabic at the secondary school, in Algeria. The approach is based on a text typology applied to the teaching of literary texts in french.

It draws upon J.M Adam's notions of "text typology", "sequencing" and "text components".

The idea will, further, be applied to literary texts in Arabic within a didactic and moral perspective, Sequential models of texts and their effects on people will also be attended to .

Introduction :

L'enseignement des textes littéraires dans la tradition occidentale a été très souvent associé à l'enseignement de la langue. D'autant plus que l'outil langagier est le premier à être étudié dans un texte littéraire, ce qui renforce ces liens et les privilégie.

Mais, les méthodologies d'enseignement changent, les objectifs à atteindre et les besoins des apprenants changent aussi, l'évolution des moyens techniques à notre époque est remarquable, et à la lumière de ces renouvellements, le texte littéraire reste « un document de langues » entre autres, et susceptible d'être étudié comme tout autre texte support.

La tradition arabe, de son côté continue, à considérer le texte littéraire comme support privilégié à toute étude langagière, il est à la fois support d'enseignement de la grammaire, de la lecture et de la rhétorique.

Ses méthodes d'analyses, en revanche, n'ont pas connu une évolution en diapason avec l'évolution des sciences qui ont pour objet l'étude du texte, et notamment des disciplines telles que la grammaire du texte, et plus récemment la linguistique textuelle (champ et perspective de notre travail).

Et c'est d'ailleurs le fond de notre questionnement (problématique), car si l'étude, l'approche ou l'analyse des textes littéraires a connu un renouvellement et une évolution, au monde occidental, et ce à la lumière des nouvelles disciplines, l'on persiste, en revanche, au monde arabe (littérature arabe) à approcher les textes, et tous genres de textes par la même méthode (démarche).

Nous nous sommes interrogées que si les nouvelles théories d'études de textes ont approfondi la connaissance des littératures occidentales, ne peuvent-elles pas, aussi, vérifier leurs preuves au niveau de l'étude des

textes en lettres arabes ? seront-elles bénéfiques et adaptables pour l'analyse des textes littéraires par nos apprenants ?

Il ne s'agit, en aucun cas, de faire une sorte de comparaison entre des systèmes langagiers de langues différentes, ni de faire une application, à l'aveuglette, des théories (dites occidentales) à des textes en Lettres arabes, il s'agirait, surtout, de vérifier la pertinence de l'une de ces théories qui est la théorie séquentielle du théoricien Jean-Michel Adam.

Cette théorie rejette d'emblée l'étude de textes en tant que masse homogène, et opte pour l'hétérogénéité des textes. Le texte peut inclure plusieurs séquences appelées prototypes en nombre cinq : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal; cette théorie est appelée, alors, la théorie de typologies textuelles ou l'approche séquentielle des textes, et qui consiste à considérer le texte comme un « ensemble » de macro-propositions relevant de plusieurs prototypes séquentiels.

Ces séquences sont générées par une séquence dominante, c'est pourquoi l'on parle de texte à dominante narrative et non d'un texte narratif.

L'analyse des textes en Lettres arabes est une étape connue dans l'école algérienne, et est utilisée par les concepteurs du manuels de lettres arabes sous différentes appellations : analyse textuelle ou études de texte et plus récemment étude artistique et stylistique des textes, et qui recouvre une activité textuelle intermédiaire entre deux autres activités.

Cette activité succède à une autre, qui est la lecture/ compréhension, mais elle précède une autre qui est l'écriture ou la réécriture d'un texte (l'activité de l'expression écrite) .

De ce fait, elle constitue une activité importante, intermédiaire à deux activités qui forment le cœur de l'unité didactique dans l'enseignement des lettres arabes.

Aussi, elle consiste à approcher ces dits textes sous leurs différents aspect (prose, poétique, théâtre ...) afin de pouvoir comprendre le contenu du (des) message (s) écrit (s) et par-là les mécanismes internes de l'écriture du texte, et ce par une démarche se basant sur une certaine méthode que nous allons essayer d'étudier afin d'élucider ces point (forts et faibles), et de pouvoir apporter un affinement, si possible, à ces approches de textes en lettres arabes à la lumière de la théorie séquentielle de J-M Adam .

Par ailleurs, étant enseignante de F.L.E, nous nous appuyerons sur notre expérience didactique dans l'école algérienne, afin de trouver un rapprochement possible entre les deux méthodes d'approches, c'est pourquoi certaines ambiguïtés pourront apparaître entre nos conceptions des textes littéraires en langue maternelle qui est l'arabe, ou des textes en langue étrangère qui est le français.

Pour faire mûrir cette réflexion d'ordre didactique nous avons opté pour une démarche analytique, suivant un plan de travail qui est partagé en deux parties : la 1^{ère} concernant l'enseignement du texte littéraire en classe de langue, et la seconde concerne le renouveau didactique proposé dans l'approche des textes littéraires en lettres arabes.

De ce fait, sous chacun de ces deux volets s'inscrit deux chapitres : le premier de la 1^{ère} partie traite la question du cadre théorique des différents concepts et notions qui sont à la base de ce travail, et ce dans les deux traditions arabe et occidentale. Au 2^{ème} chapitre nous avons tenté de cerner la question de typologie textuelle selon la théorie séquentielle de Jean-Michel Adam, avec ses différentes constituantes et ces différents schémas prototypiques .

Le renouveau, proposé, au niveau de la 2^{ème} partie, commence par un chapitre qui dresse un descriptif du manuel de 3^{ème} A.S (filière lettres et

sciences humaines), avec les constats et les critiques que nous y avons apporté.

Au dernier chapitre, nous avons essayé de proposer une démarche « typologique » pour l'approche des textes en lettres arabes.

Nous précisons, encore, qu'il ne s'agit pas, dans ce travail, de comparer entre les démarches et les méthodes d'approches dans les deux langues (le français et l'arabe), mais qu'il s'agit surtout d'une réflexion apportée (se basant sur la discipline de la linguistique textuelle) et qui pourrait être adaptée, par les enseignants, dans l'approche des textes en lettres arabes ; afin de pouvoir rendre ces textes plus accessibles à nos apprenants .

Chapitre I

Considérations théoriques

Ce chapitre dresse un objectif celui de tracer un descriptif de certaines notions, certains concepts qui vont être utilisés tout au long de cette recherche : le *texte*, de *littérature/ littéarité*, de *texte littéraire arabe/ texte littéraire occidental*, la *distinction entre le texte littéraire et le texte non littéraire*. Aussi nous nous attarderons sur la notion de genre littéraire dans les deux traditions, pour conclure nous aborderons la crise(contemporaine) de l'enseignement de la littérature ...

1- De la définition du texte :

Le premier concept que nous essayerons de cerner est celui du *texte*. Le terme de " texte" est au centre d'une théorie appelée: théorie du texte.Cette dernière puise ses principes dans la tradition religieuse (pour le monde occidental),et notamment dans le texte sacré :la bible , et la considère comme une ancienne représentation existant depuis bien des siècles. Cette tradition est appelée dans le monde occidentale philologie. Le texte relève , donc de la philologie et du travail du philologue. D'ailleurs :

On a appelé la philologie " le plus difficile des arts de lire ",En d'autres termes le rôle de la philologie est de déterminer le contenu d'un document utilisant une langue humaine. Le philologue veut connaître la signification ou l'intention de celui dont la parole est conservée par l'écrit. Il veut aussi atteindre la culture et le milieu au sein desquels ce document a vu le jour , et comprendre les conditions qui en ont permis l'existence . Généralement , il s'agit d'écrits anciens, bien que la méthode philologique puisse servir à l'interprétation de documents contemporains⁽¹⁾.

Roland Barthes étudie cette conception du texte , et oppose la vision classique à la conception moderne du texte. Il conçoit le texte comme un tissu (un tissage, textus) de mots insérés dans l'ensemble de l'œuvre tout en imposant une stabilité dans le sens plus au moins unique. Le texte est donc:

⁽¹⁾ B. Malmberg, *les nouvelles tendances de la linguistique*, paris : puf, 1966

un tissu de mots engagés dans l'œuvre et agencés de façon à imposer un sens stable et autant que possible unique ⁽¹⁾.

D'ailleurs, étymologiquement le mot "texte" veut dire tissu. Ce qui met le texte dans un cadre hors du temps, contrairement à la parole qui se renie, s'altère et s'oublie facilement. Le texte inscrit donc :

la légalité de la lettre, trace irrécusable, indélébile du sens que l'auteur de l'œuvre y a intentionnellement déposé ⁽²⁾

Par ailleurs, dans la tradition occidentale, le concept de texte est lié étroitement au monde institutionnel: l'Eglise (la bible), le droit, la littérature et l'enseignement, à cause de son statut moral, il marque la sécurité et la vérité divine.

Conjointement à cette conception classique occidentale de la notion de texte, nous trouvons que le terme "texte" dans la tradition arabe (dit « Naṣ » « نص ») est lié étroitement à la vérité, la sincérité, avec une dimension sémantique religieuse car le texte peut être versets coraniques ou Hadith.

la différence (la nuance) entre les deux civilisations réside dans le sens pour la civilisation occidentale, le texte désigne un tissu de mots, qui a pour ultime but de convaincre, d'ailleurs il n'exprime pas de totalité ni dans la vérité ni dans le mensonge. Pour la civilisation arabo-musulmane, en revanche, le texte ne peut qu'exprimer une vérité claire à cause de sa dérivance du kitab (coran) et de la sunna (paroles de prophète) ⁽³⁾.

De ce fait, il devient clair, que le concept "texte" a une représentation nuancée entre les deux civilisations, pourtant longtemps voisines, ce qui n'a pas empêché la manifestation des différences quant à un terme de base comme le texte, vu les différences qui les séparent: de société, de religion, des rites et des coutumes, et des différentes autres représentations.

(1) R. Barthes, "théorie du texte", encyclopédia universalis, ed.1991.

(2) R. Barthes, 1991, ibid

(3) M. ERREBAOUI. "colloque international sur la notion de discours, université de Ouargla. 2003

La conception moderne de Bakhtine élargie le concept texte à des manifestations sémantiques :

concept souvent élargi à des pratiques signifiantes qui utilisent d'autres codes ou d'autres langages qui ne sont pas des langues naturelles⁽¹⁾

le texte se place, donc, au delà des langues naturelles, c'est-à-dire que :

le texte au sens large d'ensemble cohérent de signes, les sciences de l'art, elles aussi (la musicologie, la théorie et l'histoire des arts plastiques), traitent de textes (les produits de l'art)⁽²⁾

Mais, même si la frontière du texte dépassait celles des langues naturelles, on étudie juste les textes qui relèvent des langues naturelles, d'ailleurs, le corpus étudié par les théoriciens le confirme : les contes populaires chez Propp, le roman pour Bakhtine, les Mille/ et une nuit pour Djamel Eddine Bencheikh.

A ce stade de la recherche, il nous semble pertinent qu'une autre question théorique se manifeste : c'est celle de l'écriture et de l'oralité.

1-1/ le texte : procédé de l'écriture ou de l'oralité ?

Pour certains théoriciens, le texte est un concept qui englobe les énoncés écrits et les énoncés oraux, c'est le cas de M. Bakhtine et de T. Van Dijk:

tout d'abord précisons que nous considérons comme " texte" aussi bien les textes parlés que les textes écrits (imprimés) même si dans le langage courant on utilise le mot " texte" principalement pour des textes écrits imprimés⁽³⁾

(1) in DJ. Kadik, thèse de doctorat, 2002, p 130

(2) M, Bakhtine, 1984, « esthétique de la création verbale », Paris, Gallimard

(3) van Dijk, cité par : dj, kadik op.cit, p 133

1-2/ Texte ou discours ? :

A cette utilisation polysémique s'ajoute le point de vue de la théorie séquentielle de J-M Adam, et sur laquelle se base notre recherche principalement, et c'est la distinction entre texte et discours:

en d'autres termes , un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles ,mais surtout comme acte de discours accompli dans une situation (participants , institutions, lieu , temps); ce dont rend bien compte le concept de " conduite langagière " comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée ; le texte en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (le discours) .soit une définition du texte comme objet abstrait qu'on peut avec C. Fuchs(à la suite de D.SLAKTA) opposer au DISCOURS :<< considéré [...]en tant qu'objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)(1)

Pour cette conception de texte apparaît en tant qu'objet théoriquement fondé sur un discours (empirique).

Le discours, dans ce cas, forme le texte avec des déterminations selon le contexte : psychologique, sociale ou idéologique...

Le discours, donc, dépend de diverses sciences, quant au texte, il est l'objet signifiant qui ne relève pas du contexte, et par contre relève de la linguistique textuelle (domaine de notre recherche).

Dans cet amas de définitions d'un terme polysémique nous empruntons la conclusion de dj- kadik pour ce qui est des aspects importants qui caractérisent le texte dans notre recherche:

« 1- le texte (littéraire) peut être écrit ou oral

2- Il est véhiculé par un système linguistique (2) »

Ces deux aspects cités concernant le texte nous semblent pertinents pour l'ensemble de la recherche .

(1) J-M-Adam, *Eléments de linguistique textuelle*, liège: P. Mardaga,1990,p23

(2) dj- kadik ,2002,p, cit

2- De la définition du Texte littéraire :

La littérature est liée à l'écrit, déjà par son étymologie latine qui signifie écriture .

A partir du 15^{ème} siècle. elle est synonyme d'érudition et désigne l'ensemble des connaissances, la culture générale, et qui était propre aux personnes cultivées, érudites, Escarpit signale :

Il s'agissait d'un fait subjectif et non d'un objet de connaissance, on n'étudiait pas la littérature, on en avait, comme on a des lettres ⁽¹⁾

Au 18^{ème} siècle, le sens moderne de la littérature voit le jour et désigne:

l'ensemble des œuvres, des textes littéraires dans la mesure où ceux-ci manifestent une relation avec l'esthétique, autrement dit un rapport avec le beau ⁽²⁾

Les genres littéraires par excellence sont les ouvrages " de goût", la poésie et l'éloquence. La conception de la littérature s'est élargie à la seconde moitié du 20^{ème} siècle, pour la reconnaissance de tout usage esthétique du langage comme littéraire, en y incluant même le non écrit, ce qui est résultat des différentes théories du texte (déjà cité en première partie de ce présent travail).

2-1 La littérarité :

la conception de la littérarité, telle qu'elle a été définie par Jakobson en 1965 et tient compte de ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire, néanmoins cette notion reste mystérieuse.

Quant à l'ouliipo, abordant cette notion littéraire :

(1) R, Escarpit , « histoire de l'histoire de la littérature » histoire des littératures 3, sous la direction de Raynaud Queneau, Encyclopédie de la pléiade ,Gallimard ,1958

(2) M, Naturel « pour la littérature : de l'extrait à l'œuvre », clé internationale, coll. Dle, dirigé par : R.Galison, paris, 1995 .

tout texte littéraire par une quantité indéfinie de significations potentielles⁽¹⁾

Blanchot de son côté fait la distinction entre le Livre Littéraire Et Le Livre Non Littéraire :

seul le livre non littéraire s'offre comme un réseau fortement tissé de significations déterminées ,comme un ensemble d'affirmations réelles: avant d'être lu par personne, le livre non littéraire a toujours été lu partout et c'est cette lecture préalable qui lui assure une ferme existence. Mais le livre qui a son origine dans l'art n'a pas son garantie dans le monde, et lorsqu'il est lu, il n'a encore jamais été lu, ne parvenant à sa présence d'œuvre que dans l'espace ouvert par cette lecture unique, chaque fois la première et chaque fois la seule⁽²⁾

Donc, ce qui marque la distinction entre le texte non littéraire et le texte littéraire, c'est le sens, car si pour le premier il n'existe qu'un seul et unique sens, pour le second la lecture plurielle s'impose, et par là les différentes interprétations voient le jour.

2-2/ le texte littéraire/ le texte non littéraire :

Mireille Naturel, définie à son tour la littéarité par la distinction du texte littéraire du texte qui ne l'est pas, en introduisant le critère de la polysémie :

Il apparaît donc clairement que le texte non littéraire a un sens et un seul alors que le texte littéraire permet une lecture plurielle; d'une part, il peut être abordé sous différents angles d'analyse et d'autre part il se prête à de multiples lectures et donc à de multiples interprétations⁽³⁾

2-3/ la réception du texte littéraire:

Il apparaît donc que le facteur sens est à la base de la distinction, ce qui favorise le 3^{ème} pôle de la communication à savoir le récepteur. Cette tendance, connue dans les années 70-80 par l'esthétique de la réception, et qui était la première à attirer l'attention sur le lecteur et sur l'interprétation

(1) oulipo, la littérature potentielle, Gallimard, 1973

(2) M,Blanchot ,l'espace littéraire ,Gallimard,1955

(3) M,Naturel, 1995, op, cit

du texte, et est représentée par l'école de Constance et par H-R Jauss et cela, en évoquant les conditions de réception d'une œuvre littéraire :

Même au moment où elle apparaît, une œuvre littéraire ne se présente pas comme une nouveauté absolue surgissant dans un désert d'information- partout un jeu d'annonces, de signaux – manifestes ou latents de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception. Elle évoque des choses déjà lues, met le lecteur dans telle ou telle disposition, [...] attente qui peut, à mesure que la lecture avance, être entretenue, modulée, réorientée, [...] selon des règles de jeu consacrées par la poétique explicite ou implicite des genres et des styles⁽¹⁾

Néanmoins, il ne faut pas qu'il y ait confusion entre " l'horizon d'attente " et les connaissances ou les savoirs en domaine de la littérature, car " l'horizon d'attente " n'est pas équivalent à une " somme de savoirs ", mais il s'agit surtout de l'expérience, que le lecteur a acquise au niveau personnel et social et de certaines formes et représentations de la textualité dans un contexte socialement et historiquement précis. Le texte littéraire apparaît, donc, comme un sens fuyant, et c'est le lecteur qui lui donne un sens, ce qui met la polysémie en relation directe avec le lecteur.

3-/ Les différentes conceptions du texte littéraire :

3-1/ Le texte littéraire dans la tradition occidentale :

Les études jugées pertinentes, à propos du texte, placent le texte littéraire au devant de la scène de l'enseignement des langues. Le texte littéraire est donc enseigné à l'école, et plus spécialement au lycée (domaine d'investigations de notre recherche). Cet enseignement participe de façon importante à produire et reproduire la conception classique, déjà vue, du texte .

D'ailleurs, ce qui favorise cette primauté pour le texte littéraire, c'est justement son caractère linguistique " polysémique", car on ne lit pas un

(1) Hans- Robert Jauss, *pour une esthétique de la réception (traduction)*, Gallimard , coll " N R F " 1978,p 50.

texte littéraire comme on lit un autre texte " monosémique" du quotidien à cause de son sens unique et de la langue que chaque texte utilise:

la langue littéraire est une langue qui ne s'épuise pas, à la différence de la langue quotidienne qui disparaît dès que livré son message, dès que capté son contenu[....] si les textes apparaissent comme autant de documents irremplaçables à certains égards, que s'ils transportent un certain savoir, conduisent à certaines réflexions, renvoient à certaines idéologies qu'il n'est peut-être pas inutile de méditer, ce n'est ni par les documents qu'ils représentent, ni par les messages qu'ils recèlent ; qu'ils sont des textes littéraires⁽¹⁾

D'ailleurs, ce constat donne naissance, comme nous l'avons déjà montré, au terme de littéarité, cette notion est déterminante pour qu'un texte soit jugé comme littéraire ou non littéraire, et ce selon le critère de polysémie; et de la lecture plurielle.

Ce qui est bien clair, c'est que la littéarité des textes est liée à leur charge polysémique, ce que A. Séoud précise:

la littéarité est cette tendance vers la polysémie, vers la polysémie de l'écriture intransitive⁽²⁾

De plus, l'idée qui relie la polysémie à la littéarité est d'un caractère « proportionnelle » c'est-à-dire qu'il existe des textes qui soient plus littéraires que d'autres, et c'est justement ce caractère polysémique qui les différencie : de plus en plus que le texte a une charge polysémique, il est considéré comme étant littéraire, et vice versa, moins le texte est polysémique, il sera donc considéré comme un texte purement du quotidien.

(1) J- Burgos , « littérature inventaire ou littérature à réinventer? Regard sur le second degré » dans *l'Enseignement de la littérature, crise et perspectives*, Ed, Nathan, 1977.

(2) A..Séoud , *pour une didactique de la littérature* ,Ed, Didier, paris,1997, p48

3-2/ le texte littéraire dans la tradition arabe :

Si le concept de texte littéraire, ou de façon plus générale, de littérature connaît au monde occidental, des périodes de rayonnement et des périodes de crise, il n'en est pas de même dans la tradition arabe, qui a toujours, favorisé le recours à ce genre de création esthétique, et notamment sous le volet du genre poétique

La poésie arabe s'est toujours voulue le conservatoire d'une culture et d'une histoire, le monument élevé à la gloire d'une communauté, le champ d'exercice d'une conscience collective et non point individuelle⁽¹⁾

Donc, au delà du souci esthétique, la poésie arabe est porteuse d'un potentiel de valeurs à la fois culturelles et historiques, elle est l'empreinte d'une identité personnelle et marque d'une appartenance collective.

La littérature classique du monde arabe a connu deux moments propices de son évolution : la période pré-prophétique et la période islamique (post- prophétique).

C'est une évolution qui correspond à une réalité religieuse du monde arabo- islamique c'est celle de : l'Islam, religion et/ou doctrine de ceux qui s'y adhèrent, et qui régie aussi bien leurs pratiques religieuses que les pratiques sociales, intellectuelles, politiques et de ce fait littéraires .

Ce qui donne à la littérature au monde arabo-islamique une dimension différente que celle, déjà vue pour le monde occidental, car la littérature devient :

⁽¹⁾ Dj. Ben cheikh : *poétique arabe*, ed° gallimard, 1989 .

une acception qui privilégie des domaines et des langages qui, de convention, ne prennent pas place, en europe par exemple, au sein de la littérature ⁽²⁾

Durant la période pré-prophétique, le texte littéraire est surtout oral et est sous l'égide de discours, car la culture littéraire est elle même une culture orale. La création littéraire majoritairement poétique est présente dans la vie courante, et les plus célèbres des poètes se concurrencent dans des « marchés » à l'exemple de Aûkaz à la Mecque, et des fameuses mûâalakat sur l'habit de la kaâba .

Quant au texte relevant de la prose il est majoritairement relevant de l'éloquence : الخطابة, et est la spécialité des chefs de tribus et des personnalités influentes dans la vie sociale arabe .

Par ailleurs le texte littéraire de langue arabe a connu une évolution étonnante avec l'avènement de l'islam, au niveau de la création mais aussi au niveau de la théorisation et de la méthodologie de création et de réception, cette évolution a puisé ses principes dans la réalité islamique de la société arabe. le concept de texte « Naṣ » est né d'un besoin de mémorisation du texte sacré " le Coran " et du "Hadith ", alors que littéraire ou " littérature " découle de Adab: bonne conduite, bonnes manières, bonne éducation, donc de tout ce qui est bien mené par la politesse .

Les deux premiers siècles de l'hégire sont décisifs pour l'écriture et ses stratégies dans le monde arabo-islamique une distinction s'opère entre deux pôles : d'une part les sciences fondamentales qui régissent les savoirs

⁽²⁾DJ. Ben cheikh, op.cit .

religieux, et d'autres part les sciences annexes qui hiérarchisent les savoirs profanes .

C'est les sciences du langage qui ont pour visé de répondre aux besoins des sciences fondamentales en mettant à leur disposition l'instrument linguistique régie par les disciplines qui relèvent du langage .

Ce qu' il ne faut pas oublier c'est que le statut de la poésie est défini au sein d' une réflexion d'ordre épistémologique :

la production poétique réunie par les philologues est considérée comme le corpus par excellence devant servir à l'élaboration des connaissances linguistiques, la poésie est tenue comme une pratique capable de légitimer l'usage qu'on veut établir d'une langue arabe unifiée ⁽¹⁾

De ce fait, la poésie est le genre littéraire par excellence de la tradition littéraire classique et le corpus poétique est le premier corpus auquel les grammairiens et les lexicographes se sont référés pour la mise au point d'une langue arabe unifiée, qui répondrait aux besoins et aux exigences des sciences fondamentales. La poésie est donc, selon Ibn qutayba, le seul monument littéraire pré –islamique. Il ne faut pas oublier aussi que la première nécessité pour le savant arabe est de mettre un terme à la raison de l'oralité. Cette dernière a toujours été la manifestation directe de le littérature arabe. Le savant « âalim » tente d'installer ou d'instaurer la tradition de l'écriture afin de l'ancrer dans les pratiques culturelles arabes tout en se basant sur la mémoire collective .

⁽¹⁾ DJ. Bencheikh, OP. Cit .p2.

L'écriture du Coran « paroles de dieu » et du Hadîth du prophète sont les premières manifestations de ce développement apporté à la langue arabe suivi par le corpus de la poétique pré -islamque dite « shîar de la Djâhilia ».

De nouvelles lois sont créées se sont celles de l'écrit et qui prennent le dessus sur celle de l'oralité, ce sont ces nouveaux canons qui régissent aussi l'écriture de la littérature arabe sous ses deux catégories : la poésie et la prose. Cette dernière, longtemps négligée, prend sa revanche avec le règne de la doctrine islamique, et devient protectrice des missions culturelles essentielles à savoir l'écriture des lettres, les savoirs nouveaux, les divers nouveaux ouvrages. Al – Djâhiz parle de kâtib ou d'auteur de rasâ'il. Auquel on confie la mission de la réflexion et la transmission de la connaissance .

La littérature est, donc, au cœur des pratique sociales, religieuses, politiques du monde arabo islamique ce qui fait de son enseignement une réalité pressante dans les écoles, et ne laisse même pas à envisager une quelconque crise de son enseignement car le texte littéraire est toujours présent dans l'enseignement de la langue arabe, et même des autres disciplines; et des autres savoirs .

D'ailleurs, les poèmes de Antara et de Abou Tamman se côtoient depuis toujours avec ceux de M.Darwich et de M.Zakaria dans les manuels contemporains d'enseignement de lettres, et leurs analyses sont des plus

grandes nécessités dans l'évaluation du degrés d'évolution d'un apprenant en lettres arabes. Contrairement à ce qu'on trouve au monde occidental, qui a longtemps connu une véritable crise de l'enseignement de la littérature, et où l'appel a été fermement lancé pour une « entrée en littérature » !

3-3/ Variété des textes littéraires :

3-3-1/ La catégorisation occidentale :

Depuis la poétique d'Aristote, la question de la définition du genre littéraire constitue :

Le problème le plus ancien de la théorie littéraire⁽¹⁾

Et ce qui rend compte de la complexité de cette définition c'est justement les critères divers de classements de textes, qui varient d'un genre littéraire à un autre.

Pour Kibédi-Varga :

Ces tentatives de classement, que, d'Aristote à nos jours, les critiques ont élaborées ont été souvent décrites et analysées par la critique moderne. Les classements varient quelques peu, mais restent sensiblement les mêmes dans les grandes lignes [sinon peut être que la triade lyrique- épique- dramatique ne devient un concept tout à fait central que depuis le romantisme]⁽²⁾

Donc, le système qui semble régner dans l'air des classifications des genres littéraires occidentaux est la classification du canon aristotélicien .

Ce canon est précédé par la politique des genres de Platon, et qui s'inspirent tout les deux de la poésie grecque ancienne (Homère, Eschyle, sophocle) :

Aristote et Platon ont proposé un groupement des genres en deux catégories, en fonction du mode d'énonciation, diégétique ou mimétique : soit le scripteur raconte, à

⁽¹⁾ Combe. Dominique ,*les genres littéraires*, Hachette, coll « contours littéraires », 1992

⁽²⁾ A.-Kibédi varga, *discours, récit, image*,ed. pierre Mardaga ; 1989 .

la 3^{ème} personne, des événements dans lesquels sont impliqués personnages (diégésis), soit les personnages s'expriment à la 1^{ère} personne et dialoguent entre eux (mimésis)⁽³⁾

La première catégorie représente, donc, les dithyrambes, ou le récit du poète lui même quant à la deuxième catégorie c'est de la tragédie et de la comédie, alors que l'épopée est considérée comme un genre « mixte ».

D'autre part, s'ajoutent aux critères énonciatifs, une autre classification sous l'ordre formel et thématique des textes littéraires c'est celle qui oppose : poésie (vers) vs prose, ou :

Objets ou caractères représentés nobles (tragédie) vs bas (comédie)⁽¹⁾

Nous constatons, donc, que les classements persistent, car les genres littéraires évoluent, cependant ce qui change c'est la justification théoriques de ces classements de genres.

Il ne s'agit pas, dans ce qui va suivre, de faire une étude historique ou linéaire de l'évolution du genre littéraire dans le monde occidental, ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de notre étude, mais d'essayer de comprendre les mécanismes qui, justement, génèrent un classement plutôt qu'un autre, suivant à chaque argumentation théorique un cheminement « logique » pour celui ou ceux qui l'avancent .

3-3-1-1/ la classification classique :

Les critères de classification du genre littéraire relèvent de la rhétorique, de l'esthétique, de la stylistique et de la linguistique .La légitimation d'ordre rhétorique est apporté par le classicisme européen car les genres sont :

Différents de manière rétroactive, à partir du public envisagé et de l'effet qu'il s'agit d'obtenir. Les critères psychologiques, sociologiques et idéologiques (un sens

⁽³⁾ M.C.Albert, Marc souchon, *les textes littéraires en classe de langue*, Hachette, 2000

⁽¹⁾ *Ibid.*

orateur versus plusieurs acteurs), et l'effet produit par la tragédie (la catharsis) fait partie des critères constitutifs du genre⁽²⁾

Quant au critère sociologique T.H. Hobbes l'introduit lorsqu'il conjugue la communauté sociale et ses trois types (catégories) possibles, à savoir : la cour, la ville, et la campagne, il les conjugue aux 03 genres : héroïque, comique et pastorale .

Le Bossu, quant à sa classification, part d'un critère moral, et précise dans son « Traité du poème épique », 1675 , que :

chaque écrivain cherche à persuader son public d'une « vérité » qu'il « cache », selon les procédés divers, procédés appropriés à l'état d'esprit et au niveau culturel du public visé. La même « vérité cachée » peut se trouver à la base d'un opologue et d'une épopée⁽¹⁾

Ce qui va, donc, distinguer les genres se sera seulement les moyens d'ordre" rhétorique " et ce selon leur degrés de complexité .

3-3-1-2/ La classification des romantiques :

La problématique du genre est encore une fois de plus au centre des études avec l'avènement du romantisme dans le monde occidental .

Cette problématique, est désormais influencée par la question des origines, ou de l'origine du genre humain. Ce que Brunetière privilégie c'est la théorie « évolutionniste » du genre, en similarité avec ce qui est déterminé scientifiquement en biologie, et à la philosophie de l'histoire qui adjoint à chacun des grands genres : lyrique, épique et dramatique, une période de l'humanité conjuguée à une vision métaphysique .

D'ailleurs, dans "leçons d'esthétique" de Hegel, et qui reprend l'ordre générique de August Schlegel, qui est : « épique, lyrique, dramatique »

⁽²⁾ A.Kibédi varga, OP.cit .

⁽¹⁾ Á..Kibédi-Varga, op.cit.

La reprise de ces «trois moments génériques» correspondrait à l'épopée, le lyrisme et la poésie dramatique :

L'épique correspond à l'expression première de la conscience d'un peuple; le lyrique advient lorsque le moi individuel se sépare du tout de la nation; le dramatique réunit les deux précédents pour former une nouvelle totalité qui comporte un déroulement objectif et nous fait assister en même temps au jaillissement de l'intériorité individuelle ⁽¹⁾

3-3-1-3/ La classification moderne :

Le 20^{ème} siècle tente au début de remettre en cause la notion du genre littéraire, une tentative qui se lie au nom de Benedetto Croce, qui favorise « une mise en question radicale de la notion ».

Les formalistes russes, ainsi que l'école de Chicago (R.S. Crane, E.Olsen) revalorisent la tradition aristotélicienne à l'intérêt des classements et à la valeur des formes, on procède aussi à une réduction du système complexe des genres à un système plus simplifié basé sur la dichotomie poésie versus récit, et l'on arrive à un système générique constitué de : la poésie, le récit et le théâtre.

La notion du genre est questionnée par le fait de l'émergence des genres nouveaux : le roman policier, d'espionnage, de science fiction et la bande dessinée.

⁽¹⁾ cité par A. Compagnon, *cours de notion de genre*, [http : //WWW. Fabula. Org](http://WWW.Fabula.Org)

3-3-2/ La catégorisation arabe :

Les Arabes, selon les études historiques, n'ont connu le terme que nous connaissons aujourd'hui sous l'appellation de « l'analyse littéraire » que dans l'époque contemporaine :

Je ne l'ai, d'ailleurs, pas trouvé dans tout ce que j'ai lu : œuvres littéraires, ou dictionnaires de langue »⁽¹⁾

Néanmoins, si l'emploi de ce terme, chez les Arabes, ne s'est répandu que pour l'époque moderne, cela n'a pas empêché leur connaissance, voir leur pratique de la critique/ analyse littéraire bien avant, la preuve tangible de cela sont les observations et les remarques de caractère analytique qui nous sont parvenues sur la poésie anté- islamique (djahilite), en évoquant « les idées précises » par exemple.

Pour Ibn Rašîq : il s'agit de la poésie lyrique الشعر الغنائي الوجداني et qui contient deux valeurs primaires : Madih المديح Dityrambe, Hidjae الهجاء Satyre. En plus, à cette classification de Ibn Rašîq, deux autres valeurs (catégories) à la poésie lyrique, ce sont : la sagesse « Hikma » الحكمة, al-lahu اللهو

⁽¹⁾ C'est nous qui traduisons, d'après :

الدكتور أحمد أحمد بدوي
أسس النقد الأدبي عند العرب - دار نهضة مصر - سبتمبر 1996 .

Et à chacune de ces grandes catégories correspondent d'autres sous genres (les 08 Catégories du genre poétique chez les arabes)

La distinction entre ces genres est faite selon : la situation الموقف et selon : les motivations psychologiques البواعث النفسية, et ce qui découle de ces deux cas c'est un travail au niveau du sens (signification), et au niveau du choix des tournures langagières utilisées (le style d'écriture)

Donc, "Errithae " الرثاء, ou le genre funèbre n'est pas considéré comme Madih (épidictique) en l'utilisant au temps du passé, et il rejoint là le point de vue d'Aristote lorsqu'il demande aux orateurs الخطباء d'employer le genre épidictique en donnant un bon exemple, car les gens prennent cet exemple en guise de conseil

Ou « l'objectif clair »⁽¹⁾ en vue de donner une appréciation à une œuvre littéraire .

De ce fait, la connaissance et la pratique de la valeur du terme critique littéraire a bien dépassé la terminologie épistémologique du concept "critique ", ou « analyse littéraire » au monde arabe .

3-3-3/ Le classement générique des textes littéraires en arabe

La littérature, au monde arabe, est constituée de deux genres principaux (appelés : أجناس) : poésie et prose⁽²⁾, où la poésie prend la primauté de la place, et de la pratique sociale, vue le caractère spéciale de la tradition littéraire arabe, qui est une tradition à base orale .

(1) الزمخشري- أساس البلاغة- دار الكتب 1923

(2) محمد غنيمي هلال النقد الأدبي الحديث

3-3-3-1/ Le genre littéraire poétique : la poésie genre littéraire par excellence chez les Arabes.

La preuve est que les différents genres de la littérature ont été évoqué par Quodama Ben Djaâfar, qui classe la poésie comme genre « initiale »⁽³⁾, et parle de poème mais surtout des « valeurs ». ce sont, donc, ces valeurs d'un poème qui définissent son appartenance à telle classe de la poésie on à une autre .

De ce fait, l'ensemble des catégorisations des genres poétiques, chez les Arabes, est basé sur la poésie lyrique, qui est née sous formes de « chansons » ou « rythmes » et, a évolué pour devenir ce que nous appellons aujourd' hui « L'art du poème » .

Ce genre littéraire a évolué après l'avènement de l'Islam, et où les Arabes ont commencé à côtoyer d'autres civilisations, d'autres peuples, leurs cultures, par ailleurs que d'autres genres sont nés par exemple nous constatons l'impact (l'effet) de la civilisation perse, d'où la naissance de « maqamat » مقامة (traduites séances) au nombre de huit (08) et qui ne relève pas de la poésie.

Les épopées populaires, au similaire du monde occidental, s'écrivaient en totalité en poésie, ce qui n'a pas durer longtemps, car nous assistons à des épopées telles que : Antara, Abi zayd El-Hillali, où l'on

⁽³⁾ قدامه بن جعفر نقد الشعر

associe poésie et prose dans un même genre littéraire, ce qui est effacement total de la théorie aristotélicienne de «la pure poésie ».

La différence est aussi au niveau des thèmes, où l'on se sépare désormais (au moyen âge) des anciens mythes, et on les remplace par des récits extraordinaires de l'héroïsme humain .

3-3-3-2/ La prose :

La prose n'était pas considérée comme une écriture majeure. La prose n'a pas connue la même importance comme celle accordée au genre poétique au monde arabe :

tout ce qui est prose ne peut être que parole ordinaire حديث⁽¹⁾

Et pour le sens de mot hadith à l'époque ancienne, il n'est autre que la discussion ordinaire qui est pratiquée dans les domaines de la vie courante, et ne peut par être utilisé dans le domaine littéraire.

Par ailleurs, ce que nous trouvons en parallèle à la poésie, dans les genres de la prose c'est El-Khataba traduite par éloquence, générant par El-Balagha traduite par rhétorique.

L'époque moderne a connu une éclosion sans précédent de la prose littéraire sous l'influence de la civilisation occidentale. Outre des genres littéraires qui ont émergé dans la scène littéraire arabe : roman, nouvelle, poésie « libre », nous constatons aussi d'autres genres non littéraires : l'article de presse par exemple et l'article de presse littéraire.

⁽¹⁾ نقد الأسلوب : لتقدمته بن جعفر ص 93 .

4/ La crise de la littérature et de son enseignement : cas de l'enseignement du français

C'est à la fin des années soixante du siècle dernier que la crise de l'enseignement de la littérature a en quelque sorte éclaté . Avec l'évolution rapide des forces productives entraînant une crise de la main d'œuvre de formation technique spécialisée . Cette formation scientifique détermine le recul de l'enseignement de la littérature . Ce qui met le marché de l'emploi au devant des causes qui nuisent à l'enseignement des lettres . Des autres origines de cette crise nous comptons la rapide croissance des moyens de communication de masse : la télévision, le cinéma, la peinture, la musique, et qui sont devenues les modes d'expression favorisée où les institutions scolaires puisent leurs supports .

Deux termes nous paraissent important à ce stade de la recherche : l'idéologie et la méthodologie. Car la crise de la littérature est une crise de forme et de fondement idéologique, alors que celle de son enseignement résulte de la méthodologie adoptée pour son analyse .

La crise de la littérature résulte de l'échec du vieil humanisme de la pensée traditionnelle, que la contestation soixante huitarde a battu en brèche. A L'école, cet échec de la pensée humaniste se traduit par une mise en cause profonde de l'exercice consacré de l'explication de texte, qui en est l'émanation, et dont on réprovoe à la fois la fonction et le mode de fonctionnement ⁽¹⁾

Ce qui met la crise de l'enseignement de la littérature comme un résultat à l'échec ou à la crise de la tradition humaniste . L' humanisme est avant tout un idéalisme absolue contrairement à la science qui dispose de techniques scientifiques pour l'acquisition du savoir. la traditionnelle pédagogie humaniste, quant à elle ; est dénoncée pour ses méthodes , jugées « peu ou pas scientifiques » .

En ce même moment la littérature connaît un problème quant à son enseignement, qui est un problème méthodologique .

Parmi ces dites critiques nous citerons : le biographisme, les équations : homme- auteur, personne- personnage, certaines illusions réalistes, l'activité de l'objectivité, la tentation d'une certaine rationalité, l'exercice de rigueur ; toutes ces méthodes se trouvent face à de nouvelles exigences qui de leur tour ne les accepte plus. Ce qui fait de l'explication et de l'analyse de texte une activité en pleine crise, de ce fait la littérature aussi .

D'un autre côté la littérature quant à son enseignement tâtonne dans l'impressionnisme, et relève plus des spéculations que des démarches

(1) A Séoud, 1997. OP. cit P22 .

rationnelles. D'où la nécessité du recours à une science (ou des sciences) qui répondrait aux besoins actuels de la littérature et de l'enseignement du texte littéraire. Nous citerons pour le cas du français.

Le travail actuel consiste à faire la critique de l'idéologie dominante dans l'enseignement du français, en participant à l'élaboration d'une science de la langue d'une science de la littérature et d'une technique plus scientifique de l'acquisition du savoir ⁽¹⁾

Donc, la recherche scientifique se localise au delà de l'idéologie, et se veut comme pédagogie novatrice ce qui permettra la naissance de nouvelles sciences relatives à la littérature, que nous connaissons plus tard sous l'égide des « nouvelles méthodes d'approches » à savoir : la psychocritique (fondée sur la psychanalyse), et la sociocritique (fondée sur le marxisme). plus tard, les méthodes sémiotiques et structurales évoluent avec le développement de la linguistique en tant que science du langage, et enfin la théorie du lecteur.

Le recours, à toutes ces disciplines n'a en effet qu'un seul et ultime objectif, c'est celui de faciliter l'accès au texte littéraire par le biais de son analyse et par l'enseignant et par l'apprenant, à un temps où l'enseignant de lettres se sent dépassé par d'autres collègues, à savoir les enseignants de sciences.

Si J'ai fait précédemment état du malaise de la culture littéraire dans notre monde scientifique et technologique, il est bien évident que ce malaise se répercute,

⁽¹⁾ Doubrovsky (S), Todorov (T), (sous la direction de), 1971, *l'enseignement de la littérature*, centre culturel de Cerisy la Solle (22 au 29 juillet 1969), lib, plon .v

avec une force particulière, chez les enseignants de littérature : quel est le statut exact de leur discours professoral, par rapport, il faudrait même dire par opposition, avec le discours de leurs collègues scientifiques ? disons que, pour beaucoup d'entre nous, un certain « Complexe d'infériorité » serait liquide si, d'un seul coup, par une convergence et condensation de tous les savoirs (linguistique, stylistique, psychanalyse, sociologie, ethnologie et le reste), une « science de la littérature » pouvait surgir, qui transformerait le professeur de littérature en professeur de science littéraire »⁽¹⁾

L'enseignement ou l'approche des textes littéraires a désormais des méthodes scientifiques ou fonctionnelles. Ce qui ne met plus la littérature en elle –même au sens d'intérêt, contrairement à ce qu'on voulait prouver, ce sont, les sciences, qui prennent le devant de la scène, et l'emportent sur la réalité littéraire. D'ailleurs la littérature devient :

une simple occasion dans un champ d'étude où le principal souci sera l'élaboration et la clarification de théories qui se veulent sciences- sinon même l'affrontement, à travers ces hypothèses critiques, des grandes sciences, par exemple la linguistique, qu'elles prétendent représenter⁽²⁾

L'objet d'enseignement censé être la littérature, change et devient un ensemble d' « échanges » entre les différents analystes avec un langage scientifique spécialisé . la science s'est, donc, imposée dans le seul domaine où la littérature est objet d'étude.

Ces prétentions scientifiques ou scientistes deviennent un « obstacle » à l'enseignement de la littérature, et à la réflexion de genre

⁽¹⁾ S.Doubrovsky. *OP. Cit.*P17.

⁽²⁾ Y. Bonnefoy : *la poésie et l'université, 1988,P37, Le FDLM ? N° spécial, littérature et enseignement*

didactique dans le domaine de l'approche ou l'analyse des textes littéraires.

D'un autre côté, le processus de « désacralisation » de la littérature dans l'enseignement du français passe par le biais des différentes méthodes dont les MAO et MAV (Méthodes Audio- Orales et Méthodes Audio – Visuelles) qui favorisent l'enseignement de la langue par la littérature, qui se trouvent concurrencée cette fois – ci par les documents dits authentiques et qui excluent le texte littéraire.

Une multitude de méthodes apparaissent avec les mêmes objectifs et différents contenus .

Toutes ces variations quant à l'enseignement de la littérature poussent les critiques littéraires vers une réflexion de nature épistémologique, et la naissance d'une didactique de la littérature devient une nécessité, et se veut comme une discipline autonome par rapport aux autres disciplines qu'elle juge « annexes » ; et où l'objet de l'étude n'est autre que le texte littéraire par sa littéarité et son architecture interne spécifique à l'esthétique littéraire .

Cette démarche est exemplifiée par les travaux de Peytard, Séoud, Rouxel, Migeot et autre où le texte devient un « laboratoire langagier » qui véhicule non seulement le système mais aussi l'analyse et la créativité littéraire des apprenants.

Chapitre I

L'approche des textes : cas du manuel de Lettres Arabes de 3^{ème} année secondaire

1/ L'analyse des textes au secondaire :

1-1/ La réalité de l'approche du texte (littéraire) dans l'enseignement secondaire : cas du manuel de lettres, niveau : 3^{ème} A.S

Quelques directives et des textes officielles sont parues du Ministère de l'Education (Direction de l'enseignement secondaire général) . Ces directives parues en juin 1995 et, concernant le contenu de la langue arabe et de ses lettres, prennent le statut de « réaménagement » des contenus enseignés afin de :

« Mettre sous les mains des éducateurs une nouvelle édition du programme de la matière, après les opérations de réaménagements et d'allègements qui touchent aux programmes enseignés dans les dernières années, et l'on profite pour ajouter quelques « améliorations » qui concernent les côtés formels sans pour autant apporter un changement sur le contenu sauf en cas d'extrême nécessité » (Le programme de lettres arabes de l'enseignement secondaire général).

Le texte d'origine est en langue arabe, et est présenté comme suit :

نضع بين أيدي المربين طبعة جديدة لبرنامج المادة بعد عمليات التعديل والتخفيف التي مست البرامج التعليمية في السنوات الأخيرة و قد اغتتمنا هذه الفرصة لإدخال بعض التحسينات المتعلقة بالصياغة وبالجوانب الشكلية دون إحداث تغييرات على المضمون ما عدا في حالات الضرورة القصوى¹

¹ وزارة التربية الوطنية، مديرية التعليم الثانوي (مناهج اللغة العربية وآدابها في التعليم الثانوي العام) ، جوان، 1995، ص2

Nous signalons que cette « nouvelle édition » du programme enseigné, n'est en fait que l'ancien programme qui date des années 1980, et auquel des opérations d'allègement ont été ajoutées. Le « réaménagement » ne touche, donc, pas les approches des textes ni même leurs contenus.

Nous allons essayer de tracer les différents objectifs (généraux et spécifiques) que ce programme tente d'atteindre.

1-1-1/ Les objectifs généraux du programme :

Ces objectifs sont nombreux, et nous en présentons quelques uns :

- 1- approfondir la compréhension de la langue et de ses littératures afin de savoir la manipuler(objectif linguistique).
- 2- ancrer la relation et l'attachement au patrimoine de la nation : idéal, langagier, littéraire, et être fier de ce patrimoine(objectif identitaire ou culturel) .
- 3- approfondir la compréhension de l'entourage culturel, social, politique et économique afin de s'y lier positivement(objectif pratique) .

Néanmoins, nous nous interrogeons sur la possibilité de la réalisation du dernier objectif dans le manuel. En guise de réponse, nous nous référons aux textes contenus dans le programme . Nous constatons que ces textes ne traduisent pas la réalité des événements : ni dans notre pays, ni dans le monde. Cette réalité culturelle, politique, économique et même littéraire est

absente dans le manuel, ce qui, forcément, n'attire pas l'attention des apprenants, et ne les motive pas. Nous citons en ce cas l'absence des genres littéraires tels que le roman, la nouvelle, le roman arabe contemporain; pourtant ces genres sont jugés comme étant les genres contemporains et qui reflètent la réalité vécue sans rivales .

De ce fait, des textes littéraires d'écrivains arabes contemporains sont absents de ce manuel . Des extraits des oeuvres romanesques, par exemple, ceux de Nadjib Mahfuz ou de Tahar Ouatar sont quasiment introuvables au sein de ce manuel. Aussi, le concepteur du manuel n'a pas fait incérer des textes de la poésie contemporaine, tels que les poèmes de Nizar Kabani, Adonis, A.Matar...

Par ailleurs, ce sont, pratiquement, les mêmes auteurs qui reviennent d'un manuel à l'autre, surtout pour le secondaire . Ce qui suscite un sentiment d'égarement chez les apprenants. Un égarement dans l'époque, le temps, aussi au niveau des idées, ainsi qu'au niveau des formes littéraires .

1-1-2/ les objectifs spécifiques (le langage du contenu)

Les directives du M.E.N(ministère de l'éducation nationale) et de l'I.P.N(l'institut pédagogique national) citent un nombre considérable de ces objectifs spécifiques :

1-1-2-1/ les objectifs langagiers :

qui se présentent pour :

- 1- consolider les acquis de l'apprenant en matières de :
- 2- sciences du langage
- 3- appropriation de la capacité de l'analyse , l'argumentation et le jugement chez l'apprenant

1-1-2-2/ Les objectifs littéraires : nous citons

- 1- la connaissance des mouvements littéraires, et des différentes valeurs et caractéristiques de la littérature selon son évolution historique
- 2- prendre connaissance de quelques échantillons de textes littéraires de différentes époques .
- 3- L'évolution mentale de l'apprenant et de ses capacités quant à l'esthétique dans le domaine littéraire.

Une fois ces objectifs cités, l'on se demande sur la manière dont ils vont être réalisés, autrement dit les démarches préconisées pour l'analyse ou l'approche des différents textes du manuel .

1-1-2-3/ Les étapes de l'analyse des textes :

L'approche des textes, selon la méthode préconisée par l'institut pédagogique national(I.P.N), se présente sous différents moments :

-Le premier moment :

- 1- l'introduction littéraire et culturelle au texte: qui contient

1-1- la demande de lecture du texte par les apprenants chez eux afin de se mettre dans « le bain » du texte .

1-2- Exposer la biographie de l'auteur, et les caractéristiques de son environnement .

1-3- expliquer les circonstances de la rédaction du texte .

Le 2^{ème} moment : la lecture du texte, et qui passe par ces étapes :

1- L'enseignant fait une 1^{ère} lecture, la plus exemplaire et expressive possible du texte (lecture magistrale).

2- Les apprenants (sélectionnés) lisent le texte(phase d'imitation de l'enseignant)

Le 3^{ème} moment : la compréhension du texte :

Cette phase est appelée aussi « étude littéraire et artistique (esthétique) du texte », et comporte : l'étude des idées, des significations, des différents sentiments présents pour aboutir aux différentes valeurs soutenues par le texte .

1- Les idées : en posant des questions, l'enseignant tente d'amener les apprenants à trouver l'idée principale et générale (dominante) dans le texte ; puis de déterminer les différentes idées secondaires qui en découlent. Les idées sont étudiées quant à leur unité, profondeur, réalisme , origine/originalité et

leur suite logique . L'apprenant tentera de les expliquer et de donner son avis les concernant .

- 2- Les sentiments : l'étude de la nature des sentiments quant à leur qualité, et y porter un jugement. Ces différents sentiments d'admiration, de pardon, de rancune, de honte, de fierté et d'autres ainsi que le degrés de leur force : chaudes, sans limites, froides, ainsi que leur impact et leur ténacité ; tous ces sentiments sont matière à jugement par l'apprenant quant à leur degrés de réalité et de force.
- 3- Le style : l'étude du style de l'auteur passe par celle des mots, des expressions, de l'imagination et des images de l'esthétique, avec une concentration sur les expressions littéraires, soutenues par l'étude des figures de style (rhétorique).
- 4- Les traits de l'environnement : Evoquer les aspects de l'environnement en montrant que le texte permet l'étude de l'époque de son écriture, et cela en étudiant les aspects : naturels, sociaux et culturels se rapportant à l'environnement et à l'époque et qui sont présents dans le texte (voir annexe n°3).

Après avoir étaler ces étapes , appelées : étude littéraire et esthétique du texte, nombreux sont les constats qui s'imposent à nous. En premier lieu c'est que ces démarches sont les mêmes pour l'ensemble des

textes présentés dans le manuel au delà des genres. Néanmoins, une autre question cruciale s'impose : sur quel fondement scientifique ou méthodologique se basent ces étapes ?

La réponse se trouve, peut être, dans le souci d'inculquer aux apprenants un certain savoir faire ou une certaine démarche à suivre pour l'analyse des textes, de telle façon que cette démarche « toujours la même » devient routinière et par là éviterait à l'apprenant l'égarement devant n'importe quel texte ; mais ne serait- ce pas justement « tuer » un don créatif et analytique chez ce dit apprenant ?

Un 2^{ème} constat nous semble aussi pertinent, c'est celui concernant la biographie de l'auteur. Cette démarche, placée au début de l'analyse du texte, et sur laquelle s'attardent : enseignants et apprenants, dans un souci de cerner le sens du texte, mais fait sortir de l'environnement « interne » du texte. Cette centration sur ce qui est « externe » au texte empêcherait une réelle maîtrise du fonctionnement des mécanismes internes qui régissent l'écriture du texte.

Un 3^{ème} constat nous a paru important et qui concerne l'apprenant, ou le pôle de la réception. La question de l'emplacement de l'apprenant quant au texte étudié, car la méthodologie utilisé nous semble « routinière et monotone » et qui n'est que le fruit des questions (déjà préparées) de l'enseignant, et qui empêchent l'apprenant de découvrir le texte. Cette « découverte » est prédisposée par la démarche préconisée, inculquée, et

devient, donc, une réalisation de l'analyse des concepteurs du manuel ou simplement de l'enseignant, et non celle de l'apprenant .

Le dernier constat qui nous a donné matière à réflexion est que l'on procède de la même démarche avec les textes relevant de la prose que ceux relevant de la poésie; ce qui est méthodologiquement incorrect, car la nature même de ces deux genres est différente, et ce par le côté formel que par celui du fond (contenu), et aussi par les outils que chaque genre utilise pour sa réalisation .

Le descriptif que nous venons de présenter est celui de l'analyse des textes préconisée dans l'enseignement secondaire en Algérie. Et si nous nous sommes attardé sur cette démarche c'est parce qu' il nous semble qu'un important changement s'impose un changement. Un changement ou une innovation se basant sur les études apportées par la linguistique textuelle; cette discipline, comme nous l'avons vu (voir chapitre II) a parcouru un long chemin quant à son objet d'étude : le texte .

Aussi, le texte arabe (littéraire notamment) est très riche quant à ses genres, aux styles différents qu'il adopte, aux structures diverses qu'il possède ; ce texte donne matière favorite aux études contemporaines, et à notre avis applicables, de la linguistique textuelle .

2- Absence (manque) de litt rarit  dans l'approche du texte litt raire dans le manuel de lettres arabes de 3^{ me} ann e secondaire: ⁽¹⁾

Les contenus de lettres arabes (3^{ me} A.S) et les m thodes de leurs approches dans le secondaire, sont consid r es comme lentes en mati re de changement, et m me si changement existe, il ne touche pas les contenus, mais vient en guise de variation formelle, et de fa on toujours monotone .

Ajoutant que le dernier changement perceptible est celui qui appara t avec le r am nagement connu dans l'enseignement secondaire par l'all gement des programme⁽¹⁾

L'atelier charg  d' laborer les programmes de la mati re enseign e qui est « langue arabe et ses lettres », s'est trouv  oblig  d'apporter une sorte de renouveau, et ce en organisant l'enseignement sous formes d'unit s didactiques bi-mensuelles (  l'instar de ce qui est dans les I.T.E, institut technologique de l' ducation).

Ce m me atelier a opt  pour la m thode d'enseignement par objectif⁽²⁾

Cette m thode est qualifi e comme une nouveaut  didactique; et a contribu    l'ajout des activit s manquantes .

2-1 Le manuel de lettres arabes de 3^{ me} A.S (fil re de lettres et de sciences humaines) ;

⁽¹⁾ nous adoptons l'abr viation A.S pour d signer ann e secondaire

⁽¹⁾ le programme de la langue arabe et de ses lettres destin  au secondaire est apparu en mai 1993, et a connu r habilitations en 1994 .

⁽²⁾A. Mekhlouf, l'enseignement de l'arabe et de ses lettres, C.M.  dition, Oran, 1997.

Une question principale se pose constamment : Pourquoi l'état de l'enseignement (l'approche) des textes en lettres arabes juste pour la filière littéraire du terminale ?

Nous allons essayer de répondre à cette question par ces propositions :

1- Parce qu'il est convenu que les apprenants (appelés élèves) sont, présumés, être plus compétent que les autres élèves dans la matière de la langue arabe et de ses lettres .

Ces mêmes élèves sont supposés être plus attentifs quant au texte littéraire, et désireux de la lecture des textes littéraires⁽¹⁾

2- Aussi, la matière de langue arabe et de ses lettres est considérée comme essentielle dans cette filière, et semble être considérée comme secondaire pour les autres filières(mis à part la filière de lettres et langues étrangères et celles des lettres et sciences islamiques (الشريعة)).

3- Parce que de façon générale, la méthode d'enseignement et la méthode d'approche des textes, plus spécialement, ne change pas avec la différence des filières, et comme nous allons le constater par la suite, les contenus ne diffèrent par aussi. La filière de lettres et de sciences humaines est, donc, un point de repère qui facilite au lecteur de supposer ce qui se passe dans les autres filières .

⁽¹⁾ ce constat est justifié par la raison suivante, les élèves de terminale lettres sont passés par le processus de choix personnalisés en 1^{ère} AS. Ce qui justifie leur adhésion .

Par ailleurs, il aurait été plus judicieux de l'appeler filière de lettres et de la langue arabe, pour la différencier du tronc commun, portant lui aussi la même appellation : filière ou/et tronc commun de lettres et de sciences humaines*

2-2 Les unités didactiques bi-mensuelles des activités pédagogiques et éducatives .

- Niveau : 3^{ème} année secondaire
- Filière : lettres et sciences humaines .
- Volume horaire : 07 heures/ 15 jours
- Matière : langue arabe et ses littératures .

| Horaires | 4H | 1H | 1H | 1H | 7H |
|----------|--------------------------|---|---|-------------------|----|
| Semaines | | | | | |
| 1 | Littérature Et Textes | Lecture suivie Et dirigée | Expression Ecrite | Travaux pratiques | 7H |
| 2 | Littérature et textes | Présentation De production écrite | Compte- rendu de L'expression écrite | Travaux pratiques | 7H |

* Le tronc commun de lettres et de sciences humaines dure une année qui est la 1^{ère} année secondaire, portant le même nom de la branche de 2^{ème} et de 3^{ème} A.S.

Cette répartition bi- mensuelle est apparue avec le réaménagement des programmes intervenue en 1994 (voir annexe n°2).

2-3 Les contenus enseignés (les axes) : sont

Niveau : 3^{ème} A.S :

- 1- Le « coran » et le « hadith »(de la page 7 à 24, donc 17 pages)
- 2- L'Essai (de la page 28 à 64, donc 36 pages)
- 3- L'autobiographie/ la biographie (de la page 67 à 91, donc 24 pages).
- 4- Le roman et les pièces de théâtre (de la page 95 à 123, donc 28 pages)
- 5- Poésie (à contenu) politique (de la page 127 à 164, donc 37 pages)
- 6- Poésie (à contenu) sociale (de la page 167 à 195, donc 28 pages)
- 7- Poésie (à contenu) narrative + Poésie (à contenu) épique(de la page 199 à 226, donc 27 pages).
- 8- Poésie (à contenu) libre (de la page 229 à 258, donc 29 pages)
- 9- Les grands courants littéraires (de la page 260 à 268, donc 08 pages).

2-3-1 Descriptif du Manuel de 3^{ème} A.S (Filière Lettres)

Le Manuel de 3^{ème} A.S (Filière Lettres Arabes)

Le manuel de lettres arabes contient 400 pages , qui se partagent entre préface , introduction contenu de programmes et table des matières .

Un avertissement important est au début du manuel indiquant la répartition du manuel en deux parties : 1^{ère} partie consacrée aux textes littéraires et à leur étude, appelée : partie de la littérature , et une 2^{ème} partie

consacrée à la lecture , et où des textes de genres variés se présentent et peuvent être étudiés (lu) en séance de lecture suivie et dirigée .

Cette note est suivie d'une indication sous forme de démarches à suivre pour l'analyse des textes littéraires, et précisons-le il s'agit de la même démarche pour tous les textes présentes et sous leurs différents genres .

La 1^{ère} partie, qui est celle à la base de notre travail, est consacrée à la littérature, et s'étale de la page 5 à la page 268 du manuel, et recouvre donc plus de la moitié du manuel, car elle représente la partie support aux différentes activités pédagogiques reliées à l'étude des textes. Car le texte littéraire et en plus d'être pris comme support de la séance de lecture, est aussi support à des études de grammaire, de rhétorique et de versification .

Cette partie regroupe neuf(09) chapitres ou axes (présentés auparavant) et où la démarche d'analyse est pratiquement la même pour tout les différents textes (voir les contenus enseignés).

Le nombre de pages diffère d'un axe à l'autre, et c'est due à la longueur des textes supports choisis.

Quant à la démarche d'analyse préconisée par le manuel, elle se présente sous la même organisation : un préambule تمهيد avant le texte proprement dit, et qui vient présenter la biographie et la bibliographie de l'auteur, et indique l'occasion de la rédaction du texte (si elle existe) . Cette imprégnation, a pour objectif, aussi, de situer le lecteur dans le cadre spatio-temporel du texte .

Le corps du texte vient, en succédant à la phase d'imprégnation, et est généralement découpé selon les idées qu'ils représente . Ces idées (secondaires) conduisent toutes à la fin à une idée principale et générale, et qui est obtenu selon un questionnaire déjà préparé par l'enseignant de façon à amener l'élève à déduire l'idée principale que le texte présente .

Une image sépare généralement la phase d'imprégnation du corps de texte. Cette image représente, souvent, la photo de l'auteur ou son portrait .

EX : (La photo de Taoufik el-Hakim page 111, et le portrait de Ibn el-Moukafâa Page 28)

On trouve, généralement, la photo (personnelle) des auteurs Contemporains, et le portrait (reproduit) des auteurs anciens .

Le texte est suivi par la phase d'analyse et explication تحليل و شرح où l'on commence par l'idée génératrice et principale , suivie des idées secondaires du texte . A chacune des idées secondaires (déjà répartie et mentionnée dans le corps du support) on joint l'explication de l'idée même, avec une liste de mots (susceptibles) difficiles avec leurs explications et définitions .

Une fois l'explication des idées terminées, l'on passe à la phase de critique et de déduction نقد و استنباط . Et c'est à ce moment où l'on évoque la période historique où le courant littéraire auxquels le texte appartient . Et l'on procède à la critique des idées (déjà présentées) en formulant des phrases en guise de jugements (voir annexe n° : 1).

De la Critique des idées, découle celle des sentiments العاطفة , où les différentes sensations éprouvées par l'auteur (ou non) dans le texte, sont mises à la critique . Cette critique aboutira aux différents styles d'écritures utilisés par l'auteur dans le texte . Il s'agit de là de savoir et pouvoir détecter les mécanismes d'écriture de l'auteur, pour connaître les particularités de son « écriture » par rapport à d'autres auteurs .

Ce moment de l'étude, qui nous a paru d'une grande importance apparaît comme nous le remarquons à la fin de l'étude artistique et stylistique du texte, et nous nous demandons sur la réalité de la gestion du temps de l'étude, où un élément d'une telle importance se place à la fin de l'étude d'un texte (déjà jugé d'une certaine longueur) .

L'étude est clôturée par une dernière phase qui est le jugement et les valeurs القيم و الأحكام que le texte peut générer .

Suite à cette étude, un exercice d'application sous forme de questionnement (de consolidation) sur les acquis du texte, et exercice de mémorisation (d'un extrait choisi) du texte .

Il est question, à la fin de l'exercice d'application, d'une tentative de réécriture du texte, ou de rédaction d'une forme de commentaire (essai) sur le texte, ou sur l'une des idées que représente l'auteur .

2-4 Différents constats sur les activités pédagogiques (éducatives) bi-mensuelles.

Le premier constat est que les activités présentées sont enfermées dans une vision traditionnelle. La séance d'expression reste sous ses deux formes écrites ou orales (voir annexe 2, les répartitions) .

La séance de l'expression écrite découle de la discussion dans la séance d'expression orale , ce qui tue l'esprit de créativité chez l'élève, qui est contraint de ne pas « sortir » de la 1^{ère} discussion lors de sa rédaction. Par ailleurs , le contenu enseigné de la rhétorique (EL- Balagha), est :

enfermé dans l'esthétique traditionnelle et de façon décapitée ,car on enseigne la rhétorique comme matière indépendante du texte littéraire qui est une erreur méthodologique dans l'enseignement du phénomène littéraire .

Quand à l'activité de la lecture suivie et dirigée le constat qui s'impose est le manque de livres destinés à cette activité , ce qui donne à réfléchir sur l'utilité même de son enseignement .

D'une autre part, l'activité des travaux dirigés est devenue une séance de rattrapage ou simplement d'exercices de rattrapage ou simplement d'exercices de consolidation des pré acquis .

Comme nous le constatons, chacune des activités présentées demande une recherche indépendante et pertinente. Nous avons jugé suffisant de les noter, afin de nous intéresser plus profondément au « Texte littéraire », objet de notre recherche, et les approches qui lui sont réservées, car à notre avis, c'est l'axe autour duquel se retrouvent toutes les autres activités .

Le 2^{ème} constat, que nous faisons, est que la méthode d'enseignement (d'approche) des textes littéraires, se basait sur la chronologie historique, ou ce que nous appelons communément : Histoire littéraire, où l'apprenant (élève) reçoit des informations sur l'époque antéislamique, l'époque islamique et l'époque Omeyyade ; accompagnée d'exemples de la poésie et de la prose et ce en 1^{ère} année secondaire ; suivi des informations concernant l'époque Abbasside et Andalous en 2^{ème} A.S, pour aboutir en 3^{ème} A.S à l'époque de régression et de la renaissance .

Parmi les résultats de cette méthode est que les élèves jugés compétents ou brillants subissent une sorte de « bourrage de crâne » avec les informations relatant de l'histoire de la littérature, alors que l'étude du texte littéraire lui-même n'est pas abordée.

De plus, la vision quant au fait historique lui-même a connu une déviation nette quant à l'objectivité, ce qui fait confusion entre l'histoire et la littérature.

Le choix méthodologique actuelle, essaye de remédier à cette lacune en favorisant l'approche (l'enseignement) des textes littéraire à travers les arts, même s'ils appartenaient à de différentes époques .

En revanche, le choix des textes et la timide manière (méthode) de les approcher (comme nous allons le voir), n'a pas beaucoup enrichie l'analyse actuelle des textes.

3- Quelques critiques de l'approche préconisée :

Nous nous interrogeons justement sur la signification de trouver le texte coranique et le hadith à – chaque niveau (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} A.S), et cela au début du programme de chaque année.

Ces interrogations nous mènent à affirmer de l'existence ou l'ancrage d'une – (ou des) positions (s) politico- idéologique(s), qui sont ancrées dans l'inconscience collective des élèves, et empêcheraient une possibilité d'analyse plus approfondie des textes présentés .

Car, comme nous le savons, dans la tradition arabo- islamique, dès lors qu'il s'agisse d'un texte relevant du coran ou du hadith, le caractère sacré lui est attribué, et la primauté du genre est incontestable .

De ce fait, une fois que le caractère sacré est attribué à ces textes, une autre qualification apparaît pour les autres textes celles du fait d'être secondaires .

Nous ne pouvons pas cacher que c'est une position contraire à la réalité historique d'une façon catégorique, puisque les textes littéraires arabes sont nés et ont mûri avant l'avènement de l'islam, et entant que musulmans nous savons tous, aussi, que l'un de miracles du coran est qu'il est plus pertinent que les écrits littéraires(humains), et qui ont été déjà connu pour leur beauté esthétique et littéraire exceptionnelle ; et ancrer le caractère sacré pour un texte coranique le met au dessus de toute analyse, et en quelque sorte de faire une étude qui désacraliserait ce texte, et ce serait une perte considérable en matière littéraire, car nous le rappelons encore une fois de plus : le style coranique est un des meilleurs styles esthétiques qui utilise le langage verbal comme la littérature, si ce n'est le meilleur de tous; donc son étude serait une étude bénéfique pour les apprenants, reste à savoir l'adapter dans l'enseignement .

De ce fait, nous pouvons appeler cette attitude, sous sa forme idéologique, comme une forme d'anti-littéraire, car c'est un manuel (de 3^{ème}A.S) où la présentation des programmes suit un ordre chronologique

dans l'histoire, ce qui n'explique toujours pas l'absence des textes littéraires de la période Djahilite et qui soient nommés ainsi. .

Par ailleurs, si on peut admettre la question de l'absence des littératures dites universelles (mondiales), du manuel/programme, et cela durant les trois années du secondaire(ce n'est pas le manque de traductions qui le justifierait), l'on ne peut cependant admettre de minimiser le cas du texte littéraire algérien .

Le tableau ci-dessous, se basant sur les manuels de lettres arabes, montre le manque relatif de la présence du texte et de l'auteur algériens . Quant au texte maghrébin, il est quasiment absent, ce qui dénote un manque terrible de cette littérature dite "nationale" .11

Dans le cas de la présence des écrivains algériens, le choix est limité à : Ben Badis, Bachir el-ibrahimi, Med laid Al-khalifa, Réda Houhou, l'émir Abd el kader et Moufdi zakaria .

3-1 Tableau de présence de littérature algérienne dans les manuels de secondaire(les trois niveaux)

| | Nombre de textes présentés | Nombre de textes Algériens + quantité de leur présence | | Nombre de noms(auteurs) algériens et de leur présence | |
|----------------------|----------------------------|--|--------|---|--------|
| | | | | | |
| 1 ^{ère} A.S | 22 | 06 | 27.27% | -Ben Badis -EL Ibrahimi -AL Khalifa (répété) | 18.75% |
| 2 ^{ème} A.s | 22 | 02 | 09.09% | -Réda Houhou -L'émir A.E.K | 10% |
| 3 ^{ème} A.s | 23 | 03 | 13.04% | -AL Khalifa -Moufdi zakaria | 10% |
| Total | 67 | 11 | 16% | 07 | 12.5% |

Même si la littérature maghrébine d'expression arabe soit moins abondante en matière de publication que celle d'expression française, mais cela n'empêche pas la qualité esthétique de la première (cas de Ahlem Mostaghanemi en Algérie, et de nombreux autres écrivains nationaux, tunisiens et marocains de grande qualité).

4/ Le manuel de 3^{ème} A.S et la théorie de « al-nazm » :

Il nous a paru pertinent de chercher le fondement théorique des analyses des textes en lettres arabes. C'est pourquoi nous essayerons d'interroger les théories « linguistiques » et relevant des sciences du langage de la langue arabe .

Selon M.S. Bennani , la langue arabe a connu quatre « grandes » écoles linguistiques par opposition aux études des grammairiens للنحويين :

« El -Bayan » (البيان) de Al Gàhiz, Le « Nazm » (النظم) de Abd al-Quahir Al-Djurdjânî, l'école « echoumouliya » الشمولية de Al- Sakkaki et l'école évolutionniste (irtikaiya) avec Ibn Haldûn ⁽¹⁾

Et , c'est la notion de Nazm qui nous intéresse , car nous trouvons ses traces dans les analyses des textes en lettres Arabes, et notamment dans les analyses présentes dans le manuel de lettres arabes de 3^{ème} A.S.

4-1/ Le fondement théorique de la théorie de « nazm » :

Selon Abd al-Qahir Al- djurdjânî le nazm désigne :

une écriture qui établit ses éléments dans un rapport étroit d'organisation. L'idée de base est celle d'un ordre qui s'impose au langage . Ce verbe fait référence précise à la composition d'un collier de perles. L'image concrète d'un poème est ainsi celle de perles disposées en série sur un fil (nizâm). Cette image s'applique d'ailleurs à la rime (nazîm) dont la répétition constitue une chaîne ⁽²⁾

Nous n'oublions pas de rappeler que, pour la tradition littéraire arabe, le poésie est considérée comme la seule et l'unique écriture qui implique

⁽¹⁾ M.S. Bennani , الجزائر 2001 دار الحكمة .المدرس اللسانية في التراث العربي وفي الدراسات الحديثة

⁽²⁾ DJ.Bencheikh,1989, OP.cit. .

une organisation , et que, par opposition, la prose est une forme d'écriture appelées : le *nathr* , et pour la quelle on parlera d'un *non – nazm* , ou simplement de *Kitâba* .

De ce fait , la poésie est , par définition, la seule écriture fermement organisée, et qui prend en charge de délivrer un sens .

C'est ce qui explique sûrement la place accordée aux textes poétiques dans le manuel de 3^{ème} A.S, où près de 50% des textes présentés à être analysés durant l'année scolaire relèvent de la poésie. La primauté du genre poétique dans le manuel puise ses ressources, donc, d'une théorie bien connue en linguistique arabe, mais aussi de la primauté de la poésie sur les autres genres dans la culture arabe.

Par ailleurs , la théorie de *nazm* est parvenue à une époque où le monde arabo-islamique se posait plusieurs questions d'ordre épistémologique , où le questionnement du mot « *lafz* » ou du sens « *Maâna* » isolément l'un de l'autre ne suffisait plus.

Aussi , l'ouverture envers d'autres civilisations ,d'autres populations obligeait le monde arabo– islamique à être en diapason avec ce qui s'y trouvait. Une autre question , c'est celle de l'inimitabilité du style coranique. Le texte coranique était-il inimitable au niveau du *lafz* ou au niveau du *Maâna* ?

La réponse se trouvait du côté de la construction du tissage, et que l'on retrouve des siècles après chez R. Barthes (voir chapitre I), où un texte

est considéré comme un ensemble tissé dans une disposition ordonnée, et où l'idée de rangement reflète aussi la solidité de l'ensemble, ce qui va résulter d'une construction ferme sans aucune faiblesse.

Et l'exemple, ou le modèle suprême de cette construction solidement rangée n'est autre que le texte du livre sacré (le Coran) ; et où la primauté de l'assemblage du lafz et du Maâna est apparente, et qui a été longuement discuté par les philologues.

Le nazm qui, au départ prenait place dans les études d'ordre religieux, est devenu le centre des études littéraires. Et son discours sur la primauté du style coranique est devenu un discours fondé sur des analyses et des études spécialisées.

C'est ce qui explique une fois encore le classement des textes dans l'ensemble des manuels du secondaire. Autre que la thèse idéologique, il nous semble évident, maintenant, que le texte coranique soit mis au début de chaque manuel scolaire de lettres arabes, et aussi qu'il soit mis avant les textes littéraires de différents genres ou dits de création humaine.

Pourtant ce qui est, peut être, à revoir au niveau de ce manuel ce serait justement l'explication du fondement du classement des textes ou de leurs analyses.

Car le manuel, se présente comme étant une réponse au questionnement des apprenants, et il se présente aussi comme un modèle répondant aux normes théoriques modernes, mais il ne les explique pas,

d'où la confusion des apprenants , aux quels on essaye de forger un esprit scientifique , d'analyse , mais ils se trouvent devant une sorte d'« impasse » dès qui il s'agit d' analyses « dictées »de texte .

Chapitre II

La question de la typologie textuelle

Préambule :

Dans les écrits scientifiques en langue française, la question de la typologie textuelle est au centre de plusieurs disciplines : la critique littéraire, la linguistique textuelle, la didactique, la sociolinguistique...

Partant du constat que les enseignants de langue se trouvent face aux questions de classement de textes qu'ils manient en classe afin de faciliter leur accès aux apprenants, donc dans un souci cognitif, ce qui ne fait pas de la typologie en elle-même une fin en soi, mais la met au devant des recherches et les pratiques didactiques des langues.

Par ailleurs, dans le domaine du traitement cognitif des textes, les différents processus de compréhension et de production sont modélisés par de nombreuses recherches, c'est-à-dire se référant à des schémas textuels dits: prototypiques, et qui sont désignés comme :

Des représentations, progressivement; élaborées par les sujets au cours de leur développement, des propriétés super structurelles des textes canoniques que leur culture reconnaît et que, souvent, leur langue nomme⁽¹⁾

⁽¹⁾ D.G.Bassart, « retour (s) sur Mir rose ou comment analyser et représenter le texte argumentatif écrit? »; 1990, *Argumentation* n°4

1/ La problématique de la typologie textuelle:

La tentative de typologie textuelle est venue en réponse à la question de classement de textes. Cette question est, d'ailleurs, au centre des préoccupations des enseignants de langues, qui, face à la variation des textes enseignés, se trouvent dans l'obligation de répondre à des questions de classement, ou de catégorisation de tel au tel texte.

Pour Combettes, les recherches en linguistique textuelle visait cette question : *explicitement au implicitement, ne considèrent pas la construction d'une typologie comme une fin en soi, mais comme la possibilité de mettre les types de textes en relation avec << autre chose>>, cet autre chose étant en l'occurrence, majoritairement, le domaine linguistique⁽¹⁾*

De ce fait, la typologie en elle-même, dans l'apprentissage linguistique, n'est pas considérée comme une fin en soi, ou une finalité, mais va être exposée dans un cadre théorique plus large .

Nombreux sont les modèles de typologie de textes, depuis les années 70, avec Egon Werlich , qui a proposé une typologie basée sur « des phrases types »

Ce classement est, généralement, pris en compte par les didacticiens et les concepteurs de manuels, scolaires, car il est fondé :

sur la base d'un foyer conceptuel lié à des procédures cognitives.⁽²⁾

(1) B. Combettes << point de vue>>, recherches n°13 novembre, 1990, revue de l'A.F.E.F de Lille.

(2) Werlich, in ;linguistique et enseignement des langues, T.A van Dijk, études du discours et enseignement ,presses universitaires de Lyon

Il distingue cinq types structuraux: descriptif, narratif, expositif, argumentatif et instructif.

Cependant, cette typologie a été beaucoup critiquée, notamment à cause d'un manque de justification de la forme linguistique, que ces phrases types prennent.

Teun .A. van dijk a été à son tour inspiré de cette classification , dans une perspective ,visiblement plus globale ,il propose à son tour la notion de superstructures textuelles ,dans le cadre de sa théorie de texte ,et parle d'un modèle cognitif de textualisation ,il définit les superstructures comme étant :

les superstructures sont des structures globales qui ressemblent à schéma ,A la différence des macrostructures, elles ne déterminent pas un "contenu" global, mais plutôt la "forme" global d'un discours ,cette forme est définie comme en syntaxe , en termes de catégories schématiques⁽¹⁾

Van dijk réserve, donc ,la notion sémantique de « macrostructure » au thème dit topic global d'un discours, c'est ce qui a fait détourné la question aux le superstructures textuelles ,qu'Adam redéfinit comme:

des schémas prototypiques d'ampleur plus restreinte en opérant une distinction entre dimension textuelle et dimension séquentielle⁽²⁾.

Rappelant que le texte est pour J.M.Adam: « une structure composée de séquences »

(1) *le texte: structures et fonctions ,introduction élémentaire à la scient ce du texte,in kibédi Varga .A, éd:il était une fois,Lille ,presses universitaires,1984*

(2) *J-M Adam, les textes :types et prototypes, Ed, Nathan, coll, FAC, Paris, 1997*

C'est ce qui fait que la dimension séquentielle soit à la base de la dimension textuelle.

N'oublions pas de noter, que différentes critiques ont remis en cause la théorie de van dijk, parce qu'elle est considérée comme vague.

1-2/ Le cadre théorique d'une typologie séquentielle :

Après la théorie de Werlich et Van dijk, la typologie textuelle a connu des variantes ,dont la plus connue actuellement est celle de J.M.Adam,dans les année 50 et 90. Ce dernier adopte les deux premières théories, au début, mais il s'est mis ensuite en opposition à ces deux linguistes, et a ensuite élaboré sa propre typologie.

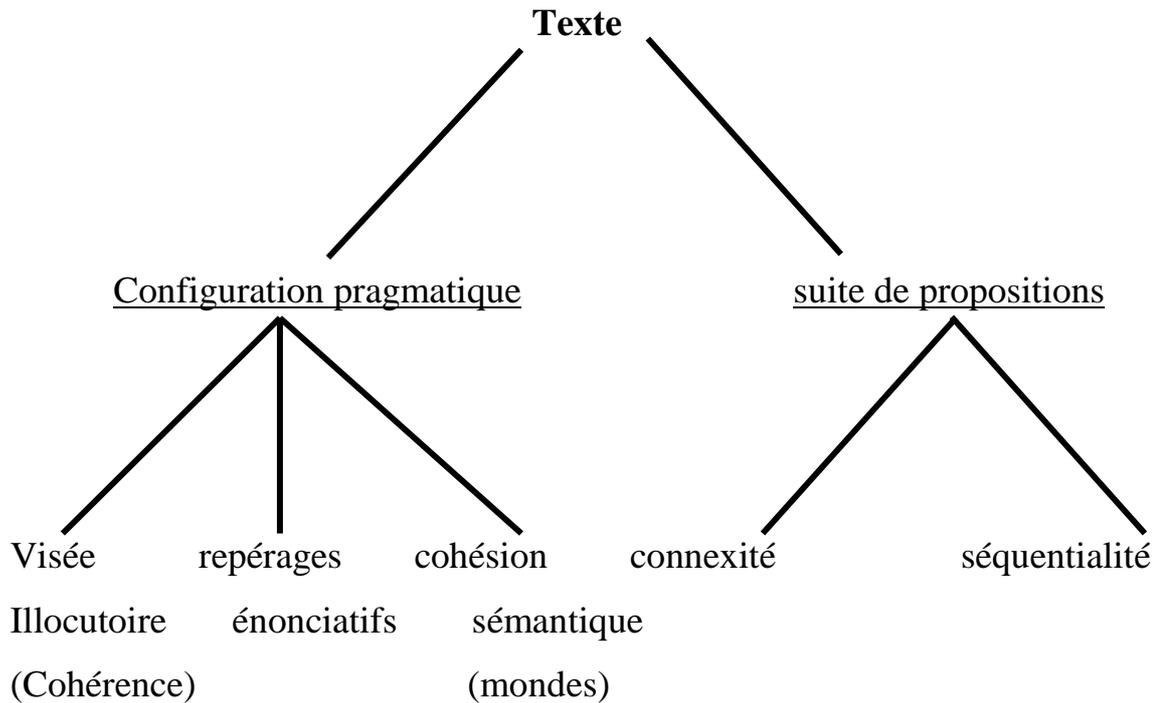
1-2-1/ L'organisation de la textualité :

l'organisation de la textualité est par définition :

tout texte est l'objet d'un travail de textualisation⁽¹⁾

Nous allons étayer, le schéma de l'organisation de la textualité proposé par Adam ,et où il considère le texte comme une configuration réglée par divers modules et son systèmes en constante interaction :

(1)M. Souchon ,*les textes littéraires en classe de langue*, collection F, hachette,2000



Ce classement est présenté comme étant modulaire, il est , d'ailleurs , constitué de cinq modules en interaction les uns avec les autres les trois premiers modules correspondent à l'organisation, ou à la configuration pragmatique du discours, quant aux deux dernières, il permettent de s'apercevoir que le texte est une « suite aléatoire de propositions »

Le phénomène qui va retenir notre attention, est celui de la séquentialité, à la fois pour son actualité que pour sa célébrité, car:

dans la théorie de J.M.Adam la séquence est en effet l'unité textuelle de base, postuler l'existence de séquences (permet de poser le problème des relations de hypothèses assez largement reprise aujourd'hui)

Dépendance/ indépendance entre les unités constitutives du texte et le "tout" dont elles font parties⁽¹⁾.

Pour Schmitt et Viala, la définition rejoint celle d'Adam, en évoquant le centre d'intérêt dans la séquence:

Une séquence est, d'une façon générale, un segment de texte qui forme un tout cohérent autour d'un même centre d'intérêt⁽²⁾

1-2-2/ la notion de séquence

Selon le modèle séquentiel d'Adam, la typologie textuelle est basée sur la séquentialité constatant qu'un texte est une unité complexe, hétérogène. Et, que toute typologie textuelle n'a de pertinence que si elle porte sur des textes d'une seule séquence, ce qui est selon lui, très rare. Il se situe donc à un niveau intermédiaire entre phrase et texte, et où les productions discursives sont:

pluri séquentielles ,et dont la visée typologique prend appui sur les notions d'insertion /succession /alternance imbrication de séquences ,et qui contribuent à former un ensemble textuel dont on peut déterminer le type dominant⁽³⁾

De ce fait, l'unité de la séquence est prise comme unité de base, il la considère d'ailleurs comme étant l'un des plans de l'organisation de la textualité , donc la séquence peut être définie comme une structure, c'est-à-dire comme :

(1) M.Souchon, .op.cit

(2) M.P schmitt, A.Viala,savoir lire,p63, Didier, 1982.

(3) J.M.Adam , « types de séquences élémentaires », in les types de textes, pratiques n° 56,p54,1987

Un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent;

-Une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance /indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie⁽¹⁾

C'est ce qui nous permet d'aborder l'hétérogénéité compositionnelle, vu que le texte est une structure séquentielle hétérogène, et que Bakhtine a déjà attiré l'attention sur l'hétérogénéité:

l'une des raisons qui fait que la linguistique ignore les formes d'énoncés tient à l'extrême hétérogénéité de leur structure compositionnelle et aux particularités de leur volume (la longueur du discours) qui va de la réplique monolexématique au roman en plusieurs tomes. La forte variabilité du volume est valable aussi pour les genres discursifs oraux⁽²⁾

On pourrait approcher cette hétérogénéité compositionnelle des textes est abordable selon les structures séquentielles, cela est confirmé avec un principe structural de base que Ricœur évoque dans ce qui suit:

En même temps qu'elles s'enchaînent, les unités élémentaires s'emboîtent dans des unités plus vastes⁽³⁾

Ce qui nous amène à considérer que l'unité constituante du texte est la séquence qui est constituée de paquets de propositions, appelés par Adam « les macro-propositions », qui sont constituées, d'un nombre N de propositions .

⁽¹⁾J-M ADAM, *les textes : types et prototypes*, 1997

⁽²⁾J-M Adam, *op.cit*

⁽³⁾Ricœur , *du texte à l'action ,esprit/seuil*, paris, 1986

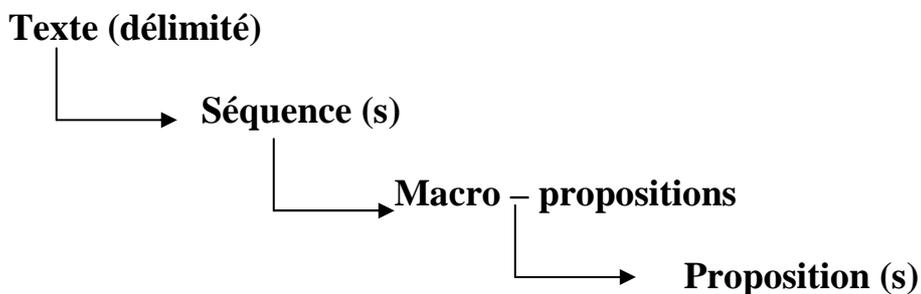
D'ailleurs, un autre schéma que nous allons emprunté à Adam le manifeste :

[# T#[séquence (s)[macro- propositions [proposition (s)]]]]

(- T- pour texte)

Donc, une structure hiérarchique, où les frontières du (para) texte sont délimitées par # (marques du début et de fin d'une communication).

En d'autres termes , l'organisation se présente comme :



Au sein de ce cadre qui se veut unifié de la séquentialité textuelle, J.M. ADAM ne retient que le nombre de cinq séquences élémentaires (et qu'il appelle prototypiques) suivantes: narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale .

1-2-3/ Hétérogénéité et autonomie des séquences:

les séquences prototypiques sont composées de propositions, le rassemblement des propositions en des relations les unes avec les autres nécessite la mise en texte, et en impliquant le phénomène de « la linéarisation » des éléments qui se caractérisent dans le phénomène de la « successivité » :

c'est par référence à un prototype narratif ,descriptif ou autre, qu'une séquence peut être désignée comme plus ou moins narrative, descriptive, etc. .les textes réalisés se situent sur un gradient de typicalité allant d'exemples qui vérifient l'ensemble de la catégorie définie à des exemples périphériques, qui ne sont que partiellement conformes⁽¹⁾.

Les propositions sont enchaînées par des opérations dites transphrastiques:phénomènes de reprise comme les reprises lexicales, les anaphores pronominales, ou les présuppositions; aussi par des connecteurs ou même la ponctuation.

(1) J-M ADAM,1997,op.,cit (C'est nous qui soulignons)

2/ Les prototypes séquentiels de base proposés par J.M Adam

La séquence narrative par définition logique est la séquence la plus observable et la plus apparente au niveau du texte littéraire, c'est pourquoi elle constitue notre plus large champ d'étude et d'analyse (le corpus étudié).

2 –1/ le prototype de la séquence narrative:

C'est le récit qui est à l'origine de la séquence narrative, car elle domine dans le récit, et c'est autour de cette unité textuelle que la notion de superstructure a été élaborée, et Eco cite:

En narrativité, le souffle n'est pas confié à des phrases, mais à des macro – propositions plus amples à des scansions d'événements⁽¹⁾

2-1-1/ Le récit:

Nous allons essayer de commencer avec cette 1^{ère} définition qu'Adam donne au récit comme texte et le considère comme << une suite de proposition liées progressant vers une fin >>

D'ailleurs ces propositions doivent répondre à des constituants, qui, réunis, nous livrent l'ossature du récit et donc des séquences narratives .Ces constituants en nombre de six se présentent comme suit :

2-1-1-1/ La succession d'événements:

Pour qu'il y'ait récit, une succession minimale d'événements s'impose, dans une organisation qui leur permettent l'aboutissement à une situation finale. Selon C.Bremond:

(1) U.Eco; *apostille au nom de la rose, grasset – le livre de poche, Paris, 1985.*

le narrateur qui veut ordonner la succession chronologique des événements qu'il relate, leur donner un sens, n'a d'autre ressource que de les lier dans l'unité d'une conduite orientée vers une fin⁽¹⁾

2-1-1-2/ l'unité thématique:

Cette unité se définit comme la présence d'au moins un acteur – sujet – est qui impérative et qui est un facteur de l'unité de l'action et Bremond parle de « l'implication d'intérêt humain »

2-1-1-3/ des prédicats transformés:

C'est ce que Adam définit comme: l'idée de prédicats d'être, d'avoir ou de faire définissant le sujet d'état S en l'instant t- début de la séquence – puis en l'instant t+n - fin de la séquence

Ce qui va nous donner les situations: Initiale et finale et caractérisant le sujet d'état S à l'instant T

2-1-1-4/ un procès: qui se précise en:

| | | |
|--------------------|------------------|------------------|
| situation initiale | transformations | situation finale |
| avant | (agie ou subie) | après |
| commencement | procès | |
| | « milieu » | « fin » |

le procès est donc l'intégration de l'action dans le récit.

⁽¹⁾ C.Bremond, *la logique des possible narratifs ; communications n°8, paris, le seuil, 1996 .*

2-1-1-5/ la causalité narrative d'une mise en intrigue:

La processus de mise en intrigue implique l'organisation des personnages dans des événements, dans le successif. Ce processus consiste à sélectionner et arranger les événements d'une manière qu'ils forment un tout, une histoire une action complète ayant un début, un milieu et une fin, ce qui est expliqué par Sartre:

le récit explique et cordonne en même temps qu'il retrace, il substitue l'ordre causal à l'enchaînement chronologique(1)

2-1-1-6/ une évaluation finale:

Cette dernière macro – proposition, est celle qui donne, à la fin du récit le sens commenté relatif au déroulement de l'histoire, et dont la position est libre, et qui peut être explicite ou implicite, c'est ce que Mink appelle :

acte de jugement qui arrive à les (les faits) tenir ensemble au lieu de les voir en série(2)

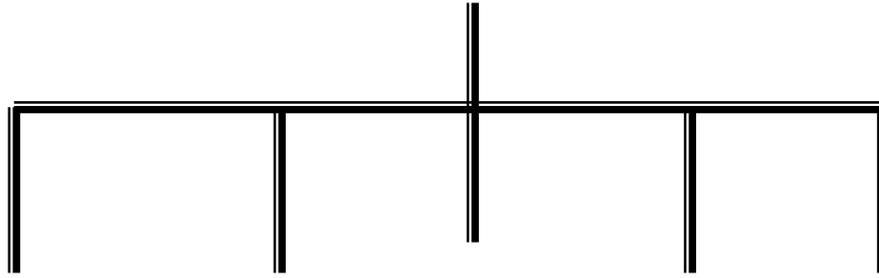
2-1-2/ Le Schéma narratif d'après Adam

La macro – proposition narrative proposé par Adam, est inspirée des analyses de G.Génette qui à son tour se réfère au travaux de Labov

(1) J-M Adam, *op. cit.*

(2) J-M Adam, *op.cit* p56 3^{ème} édition.

la séquence narrative



Situation initiale complication action ou résolution situation
 (orientation) (déclencheur1) évaluation (déclencheur 2) finale

Il s'agit dessus d'une représentation praxéologique et qui renvoie à des informations de nature référentielle, d'ailleurs le cheminement proposé par Adam reflète l'idée d'une transformation donnée sur deux plans: temporel et causal, la mise en intrigue des événements est traduite, bien sûr, par la suite des éléments : complication, action (parfois dite réaction) et résolution.

Notons, quand – même, que les chaînes événementielles sont évoquées par les expressions narratives, et qui ne se situent pas à une chronologie linéaire organisée mais s'enchaînent selon un double mouvement de nouement et de dénouement considéré, quand même, trop contraignant. Par contre cette propriété est considérée comme une condition récurrente, et ce dans un grand nombre de modèles de récit, prenons à titre d'exemple l'analyse structurale proposée par les formalistes

russes et notamment celle de V.Propp où les épisodes de provocation, réaction et de sanction se succèdent impérativement .

De son côté, W. Labov dans son modèle d'analyse distingue des étapes narratives qui présupposent

une tension minimale entre des événements déclencheurs et des événements conclusif⁽¹⁾

En ce qui est des indices formels qui peuvent générer le processus interne et externe de la séquence narrative ne sont autres que les organisateurs temporels (puis, d'abord, soudain...), quant aux temps verbaux la présence du passé simple ne peut pas à elle seule définir la séquence narrative, contrairement au présent de la narration qui, lui est plus fréquent (présent de vérité général). En arabe les organisations peuvent jouer le même rôle comme واوالعطف، ثم، فجأة

Aussi l'alternance du couple imparfait/passé simple(ou le passé composé et le présent de la narration). Quant aux temps le système verbale arabe est défini où le « Madi » peut englober et le passé composée et le passé simple et c'est le contexte linguistique qui constitue la valeur du temps.

La présence des verbes d'action qui peut aussi constituer un caractéristique de description d'action ce qui va nous amener à parler de la séquence suivante: la séquence descriptive.

⁽¹⁾ W.labov, « la transformation du vécu à travers la syntaxe narrative », trad. .Fr,Paris,Minuit,1978

2-2/ Le prototype de la séquence descriptive:

De toute la tradition rhétorique et littéraire occidentale, la description est de surcroît la plus modestement désignée et étudiée: en l'a d'ailleurs long temps confondue à la séquence narrative , à cause de leur proximité, ce qui ne favorisait pas la description au profit de la narration.

2-2-1/-La séquence descriptive : dépendante ou autonome ?

Vannier pour distinguer les deux séquences(narrative vs descriptive) note que dans la description et contrairement à la narration dispose d'un plan où le scripteur est maître de son plan étant que l'ordre des parties est facultatif.

Adam et Petit jean de leurs côtés ont mis un terme aux débats sur la question de la remise en question du statut typologique de la description, et proposent une analyse technique détaillée de ses propriétés linguistiques spécifiques, et qui la différencie de la séquence narrative.

comme le démontre Adam :

la description est loin de se ramener à un ensemble désordonné de propositions, mais elle repose en réalité sur une procédure de hiérarchisation très stricte⁽¹⁾

De ce fait, la séquence descriptive répond à une composition de phase, qui ne s'organisent pas selon un ordre linéaire obligatoire, mais qui se combinent selon un ordre hiérarchique, autrement dit vertical. Ces

⁽¹⁾ J-M Adam et A .Petitjean, *le texte descriptif*, Ed,Nathan université, coll.Fac,Paris, 1989

phases, dites aussi procédures descriptives sont des opérations en nombre restreint: l'ancrage, l'aspectualisation, la mise en relation et la thématisation.

2-2-2/ les procédures descriptives à la base du prototype descriptif :

2-2-2-1/ la procédure d'ancrage :

Cette description porte sur une entité référentielle déterminée sur laquelle le thème de la description est signalé , généralement par une forme nominale ou ce qu'Adam appelle : thème - titre et qui est souvent introduit au début de la séquence, il s'agit donc de l'ancrage, ou bien à la fin de la séquence et sera désigné ,alors, comme affectation. On peut, également avec la combinaison des deux opérations procéder à une modification du thème – titre initial, dans ce cas il s'agit d'une reformulation.

2-2-2-2/ La procédure d'aspectualisation :

La description consiste à exposer les divers aspects des entités référentielles, l'opération d'aspectualisation est donc :

est la plus communément admise comme base de la description⁽¹⁾

Contrairement à la procédure d'ancrage qui est responsable de la mise en évidence d'un tout, la procédure d'aspectualisation est responsable du découpage en parties, et présent de manière successive les caractéristiques reconnues au thème – titre, auquel attribue des propriétés.

⁽¹⁾J-M Adam, 1997, *op. cit.*

2-2-2-3/ la procédure de la mise en relation

Le thème-titre de la description peut être situé conjointement dans l'espace et dans le temps, il arrive aussi qu'il soit assimilé, cette procédure qu'Adam, fait correspondre à l'opération d'assimilation qui peut être soit comparative, soit métaphorique.

Donc, le thème – titre est parfois assimilé à d'autres entités référentielles par comparaison ou par métaphore, ces opérations relèvent de la procédure de mise en relation.

2-2-2-4/ la procédure d'enchâssement ou de thématisation :

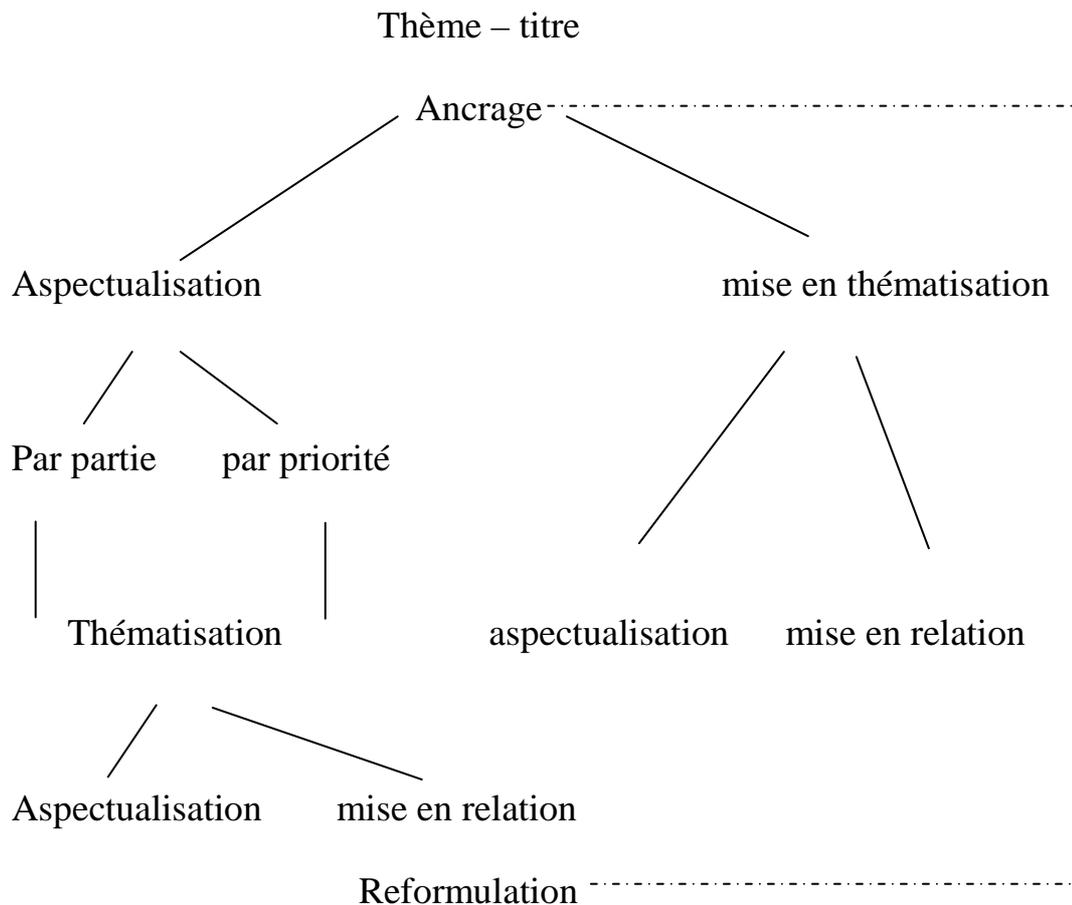
Cette opération a garanti à la description une expansion infinie, car c'est l'enchâssement d'une séquence dans une autre comme le précise Adam :

n'importe quel élément peut se trouver, à son tour, point de départ d'une nouvelle procédure s'aspectualisation et / ou de mise en situation, processus qui pourrait se poursuivre à l'infini⁽¹⁾

⁽¹⁾ J-M Adam, *op.cit*

2-2-3/ Le schéma des opérations descriptives d'après J.M Adam :

L'organisation du prototype descriptif est sous-tendue par des principes qui articulent les opérations constitutives de la description. Ces opérations sont à la base de sa hiérarchisation :



Nous pouvons, donc, considérer que la description est un prototype autonome est sous – tendue par des catégories conceptuelles, qui à la différence de la narration désignent les propriétés des: lieux, des êtres ou de toute autre unité référentielle et ce à travers les quatre opérations spécifiques.

2-3/ Le prototype de la séquence argumentative:

L'argumentation d'un point de vue général a été longtemps conçue une fonction du langage à ajouter aux fonctions connues: émotive, expressive, conative, impulsive et référentielle, en raison de sa fonction rhétorique classique et prioritaire qui est la conception dite ascriptiviste, qui consiste à faire partager des opinions, des points de vues des thèses sur un thème précis avec un interlocuteur, tout en essayant de persuader l'auditeur à adhérer à la thèse ou aux thèses que l'on avance, donc, la valeur argumentative du discours est avancée comme valeur prioritaire de la langue; l'argumentation dans ce cas peut être :

la construction, par un énonciateur d'une représentation discursive visant à modifier la représentation d'un interlocuteur à propos d'un objet de discours donné, on peut envisager le but argumentatif en termes de visée illocutoire⁽¹⁾

Par ailleurs, si l'on présuppose que le locuteur a acquis des schémas de l'argumentation sous forme de représentations prototypiques l'on va se situer non au niveau de la conception classique de l'argumentation, mais l'on sera au niveau de l'organisation de la textualité, où les propositions se présentent sous forme de relation:

- Argument (s) → conclusion.

- Donnée (s) → conclusion.

ou - Raisons → conclusion.

⁽¹⁾ J-M Adam, *op.cit*

Donc, différentes variantes mènent au même phénomène, qui est qu'un discours argumentatif a pour objectif l'intervention sur les attitudes et les opinions d'un interlocuteur et où la donnée argument vise à étayer ou à réfuter une proposition.

On peut dire que ces notions de conclusion et de donnée (ou encore prémisses) renvoient l'une à l'autre. »

De ce fait, la séquence de base du prototype argumentatif peut se révéler comme la relation [donnée – conclusion]. Cette thèse est soutenue par M.J Borel :

il n'y a de conclusion que relativement à des prémisses, et réciproquement. Et à la différence des prémisses, le propre d'une conclusion est de pouvoir resservir ultérieurement dans le discours, à titre de prémisse par exemple. On a ainsi un type de séquence textuelle qui se différencie d'autres séquences, narratives par exemple ⁽¹⁾

2-3-1/ Les constructions argumentatives :

La construction de l'argumentation répond et obéit à certaines règles relevant de la logique ou de la rhétorique « art de persuader », de plus la construction argumentative peut prendre diverses formes.

⁽¹⁾ M-J Borel ; Notes sur le raisonnement et ses types études de lettres n°4-1991, université de Lausanne .

2-3-1-1/ le syllogisme : Aristote le définit ainsi:

le syllogisme est un raisonnement dans lequel certaines prémisses étant posées, une proposition nouvelle en résulte nécessairement par le seul fait de ces données⁽¹⁾.

Dans ce type de construction argumentative, chaque affirmation doit amener nécessairement la suivante sans avoir recours aux supports, ni aux restrictions. Ce type de progression est utilisé dans les textes dits scientifiques, et aussi dans certains textes philosophiques, et ce qu'il faut retenir c'est la structure du syllogisme:

Données → conclusion

(prémisses majeures et mineures)

Aristote l'a d'ailleurs baptisé « syllogisme nécessaire » du fait qu'il part d'une vérité générale appelée majeure pour en déduire une vérité particulière: la conclusion, et ce grâce à une vérité intermédiaire appelée mineure.

2-3-1-2/ L'enthymème: Ce qu'Aristote baptise « syllogisme probable »

Ce type de déduction est présent dans les textes argumentatifs littéraires. Il a pour principe de passer non par des vérités nécessaires (c'est-à-dire elles même prouvées) mais par des affirmations probables.

Comme le cite Aristote: « il ne faut pas ici conclure en reprenant l'argument de loin, ni en passant par tous les échelons, le premier de ces

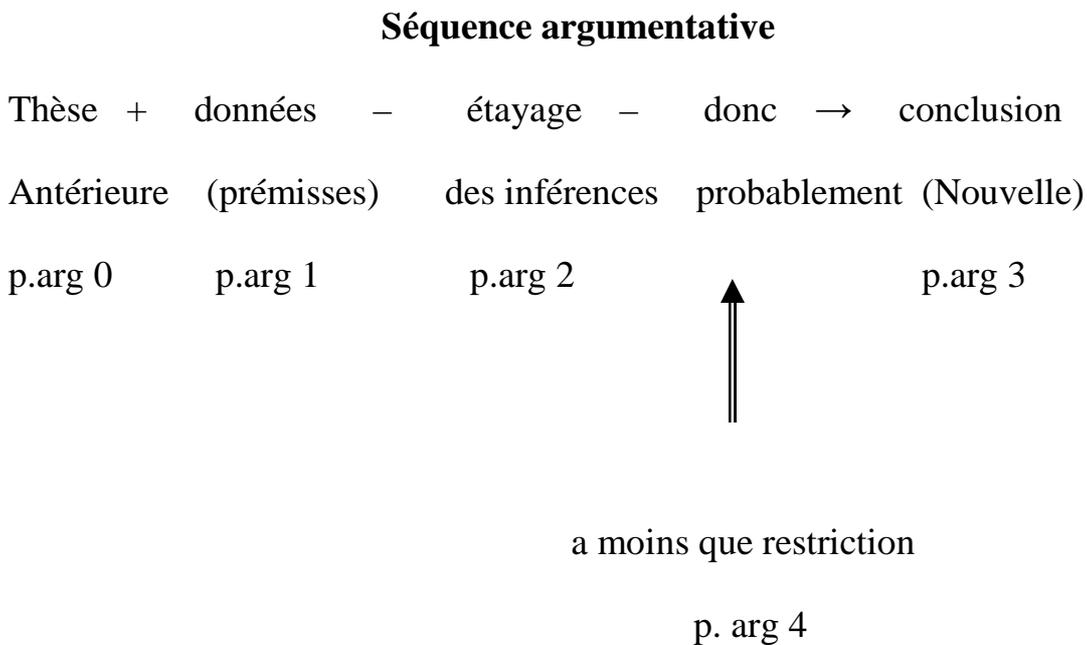
⁽¹⁾) J-M Adam op.cit.

procédés ferait naître l'obscurité de la longueur ; l'autre serait redondant puisqu'il énoncerait des choses évidentes.

Ce qui nous amène à la déduction: qui est un moyen efficace pour obtenir l'adhésion, du moment où elle suggère l'objectivité de la thèse défendue au lecteur.

2-3-2/ le schéma de la séquence argumentative selon Adam :

Le schéma prototypique de la séquence argumentative proposé par Adam est le suivant



Ce schéma prototypique de base proposé par Adam, est constitué de trois macro propositions (p.arg 1,2,3), s'appuie sur la thèse antérieure (p.arg 0) et ce dans le cas particulier de la réfutation et ce qu'il faut retenir est:

Que ce schéma prototypique n'est pas plus d'un ordre linéaire immuable que ceux du récit et de la description: La (nouvelle) thèse (p.arg 0) peut être formulée

d'entrée et reprise ou non par une conclusion qui la redouble en fin de séquence, la thèse antérieure (p.arg 0) peut être sous entendue⁽¹⁾

2-3-3/ L'organisation de l'argumentation:

Le texte argumentatif, dans sa présentation manifeste une certaine organisation, ce qui est le premier indice de la construction logique.

La marque apparente d'une pensée claire sont les signes typographiques par la division en paragraphes, les étapes du raisonnement sont souvent soulignées.

La phrase d'ouverture présente brièvement la thèse du texte, lorsque la construction est rigoureuse; cet effet d'annonce fournit au lecteur une orientation préalable des plus utiles.

De leur côté, les connecteurs logiques ou chronologiques permettent de souligner les articulations de la pensée en rendant apparents les étapes du raisonnement: ce sont les conjonction indiquant la cause (en effet, parce que.....) ou la conséquence (alors, aussi, ainsi.....), ou encore les adverbes de temps (d'abord, ensuite, enfin.....)

La conclusion, brève, reprend parfois, enfin de texte, la formule initiale et signale que, phrase après phrase le rédacteur nous a bien conduit sur le lieu annoncé.

⁽¹⁾J-M Adam *op. cit.*

Ajoutons, que l'argumentation entant que construction relevant de la rhétorique de progression logique, connu sous forme de raisonnement, dont, le raisonnement déductif, le raisonnement par induction, et la logique du thème et du propos.

2-4/ le prototype de la séquence explicative :

2-4-1/ Explicatif, expositif et informatif ?

La distinction entre le type argumentatif (déjà vu) et le type explicatif appelé parfois informatif ou expositif s'établit à partir de la visée de chaque type. L'objectif voulu pour l'argumentation est, comme nous l'avons vu, de modifier des représentations, des croyances ou des thèses; tandis que le type explicatif vise à apporter un savoir et non transformer des convictions .

Texte « Informatif, explicatif, et expositif » ne formant pas qu'un et marquent une distinction claire comme le précisent Combettes et Tomassone :

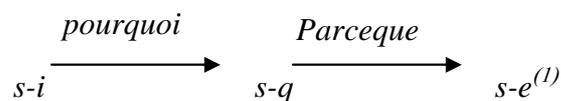
expliquer nous semble constituer une intention particulière qui ne se confond par avec informer, le texte explicatif a sans doute une base informative, mais se caractérise, en plus, par la volonté de faire comprendre les phénomènes : d'où, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforcera d'élucider . le texte informatif, en revanche, ne vise pas à établir une conclusion; il transmet des données, certes organisées, hiérarchisées, mais par à des

fins démonstratives . Il ne s'agit pas, en principe, d'influencer l'auditoire, de le conduire à telle on telle conclusion, de justifier un problème, qui serait posé⁽¹⁾

2-4-2/ la séquence explicative :

La séquence explicative prend la 4^{ème} position dans le classement prototypique de J-M Adam, ce classement (comme nous l'avons vu) qui ne vient par fortuitement, mais selon des bases d'analyses bien claires : de la confusion entre la narration et la description, aux classements de textes d'idées : l'argumentation et l'explication.

Adam adopte la schématisation initiale de J-B Grise, qui est la structure générale d'une séquence explicative et se base sur deux opérateurs : le premier opérateur est [pourquoi], le deuxième opérateur étant [parce que]. Le premier opérateur qui permet le passage entre la schématisation initiale (s-i), et qui présente un objet complexe, à une schématisation qui fait problème (objet problématique).



Quant au deuxième opérateur (parce que) , il permet le passage et l'aboutissement à une schématisation explicative.

s-i : schématisation initiale (l'objet complexe)

⁽¹⁾B. Combettes et R. Tomassone : « le texte informatif aspects linguistiques », Bruxelles, collection prisme ,1988

⁽¹⁾J-B Grise, « logique et langage », paris. Ophrys, 1990 .

s-q : schématisation qui fait problème (objet problématique)

s-e : schématisation explicative

A cette structure (schématisation) s'ajoute l'analyse de J-M Adam que nous empruntons, et où il emploie les mêmes opérateurs (pourquoi et parce que).

2-4-3/ le schéma de la séquence explicative prototypique :

J-M Adam propose sa schématisation du prototype de la séquence explicative comme suit :

- 0- macro proposition explicative 0: schématisation initiale
- 1- Pourquoi X? (ou comment?) macro proposition explicative 1: problème(question)
- 2- parceque macro proposition explicative 2: explication(réponse)
- 3- macro proposition explicative 3: conclusion-évaluation

La première macro proposition est introduite par le premier opérateur (pourquoi). La deuxième macro proposition est amenée par le second opérateur (parce que). Une troisième macro proposition qui est déplaçable et se met soit au début soit à la fin de la séquence.

Cet ensemble est précédé par une description qui porte le sens d'une schématisation initiale, et qui vise à amener l'objet problématique que la macro proposition (p.expl.1) thématise.

Ce qui rejoint le point de vue de Grise :

L'explication présuppose l'introduction de l'opérateur « pourquoi », et considérer, dans ce cas, qui, pour être perçue comme telle, une séquence discursive doit répondre à trois conditions : (1) le phénomène à expliquer doit être hors de contestation bien établi et reconnu par l'ensemble de la communauté discursive de référence ; (2) Il doit être obligatoirement mis en relation avec des savoirs autres, établis ailleurs ou avant, sur la question ; (3) celui qui propose l'explication doit être tenu pour compétent et neutre »⁽¹⁾

Ce qui ajoute la dimension discursive à l'explication, notamment avec le troisième point où l'on évoque le locuteur, qui prend la place d'un « témoin » observateur, avec la qualité d'être objectif, et ne par faire l'agent de l'action .

⁽¹⁾J-B Grise, 1990 *op.cit.* .

2-5 Le prototype de la séquence dialogale :

En arrivant au 5^{ème} prototype séquentiel selon M.Adam, on parvient au mode compositionnel dialogal qui paraît moins structuré que les quatre précédents.

Les typologies précédentes à celle de J.M Adam rejettent d'emblée le dialogue/ conversation de leurs classements. Du côté de Werlich le rejet est total, et pour celui de R. de Beaugrande le dialogue est intégré aux modes de mise en texte.

De ce fait, le dialogue/conversation est soit mis à l'avance des classements, et est dominant par rapport aux autres éléments classés, et soit il est ignoré totalement et est mis à part.

D'ailleurs, ce que présentent T. Virtanen et B. Warvik l'illustrent d'avantage, car :

« Il semble que la conversation » ne forme pas un type textuel, mais qu'elle soit plutôt à la typologie de werlich. En d'autres termes, une conversation peut consister en fragments argumentatifs, narratifs, instructifs, etc..., ainsi que naturellement contenir des réalisations de la fonction phatique, qui a pour but unique de maintenir la communication.

Ce qui distingue les emplois conversationnels des autres emplois des types textuels est le caractère dialogique de la conversation. Ainsi le monologue ne permet pas les interventions d'un interlocuteur, contrairement au dialogue.

En plus, la conversation est différenciée par son caractère impromptu et tous les phénomènes que cela entraîne, tels que l'hésitation, les corrections, le « turn-taking », etc ⁽¹⁾

Pour Catherine Kerbrat- Orecioni, parler de dialogue engage une interaction « dialoguée », par des partenaires, qui comporte un début et une fin ainsi que des modes d'enchaînement des prises de paroles

Pour qu'on puisse véritablement parler les dialogue, il faut non seulement que se trouvent en présence deux personnes au moins qui parlent à tour de rôle, et qui témoignent par leur comportement non verbal de leur « engagement » dans la conversation, mais aussi que leurs énoncés respectifs soient mutuellement déterminés

Une conversation est un « texte » produit collectivement, dont les divers fils doivent d'une certaine façon se nouer- faute de quoi on parle, à l'aide d'une métaphore qui relève elle aussi de cette isotopie du tissage, de conversation « décousue »⁽²⁾.

2-5-1 l'organisation séquentielle du prototype dialogal :

les spécialistes posent la possibilité de l'existence d'une macro-unité et qui est conformément appelée : le texte dialogal. Et nous avons trouvé d'autres appellations telles que : interaction, incursion, événement de communication ou encore rencontre.

⁽¹⁾ Vitranen T. et Warvik B. 1987 : « observations sur les types de textes », publication du département des langues romanes 6, université d'Helsinki

⁽²⁾ Kerbrat-Orecioni C, 1990, *Les interactions verbales, Tome 1*, Paris, A.Colin.

Pour J-M Adam :

Le texte dialogal peut être défini comme une structure hiérarchisée de séquences appelées généralement « échanges », deux types de séquences doivent être distingués :

-les séquences phatiques : d'ouverture et de clôture,

-les séquences transactionnelles : constituant le corps de l'interaction ⁽¹⁾

Kerbrat – Oreccioni aborde l'interaction sous l'angle de la continuité et de la non-rupture de la conversation mais qui accepte la modification du cadre du temps et de l'espace

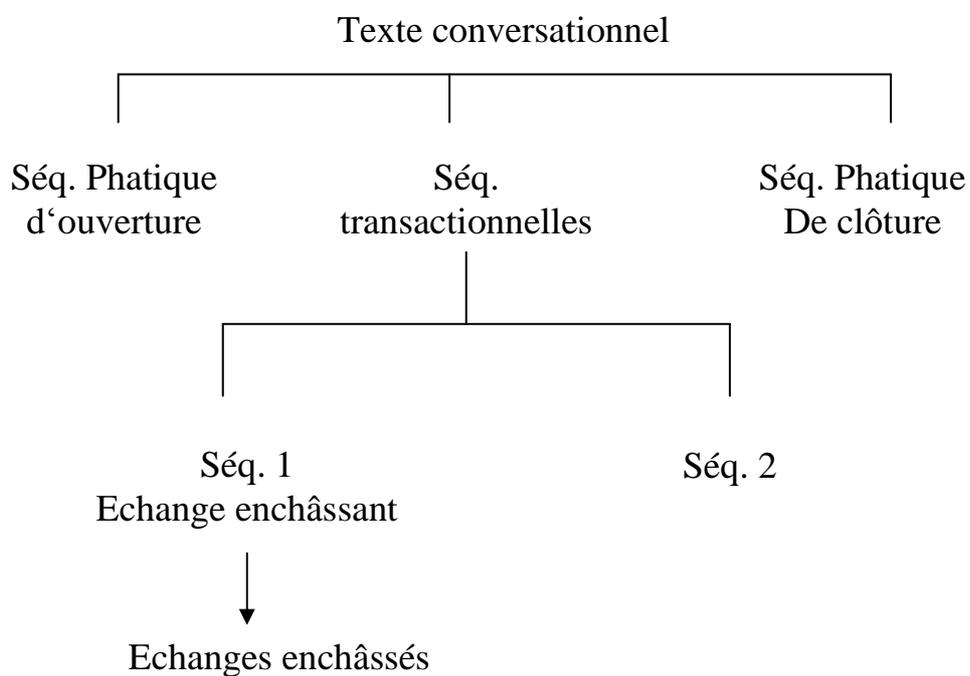
Pour qu'on ait affaire à une seule même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable mais sans rupture ⁽²⁾

2-5-2 le prototype de la séquence dialogale :

les éléments réunis, au dessus, nous permettent d'aborder le schéma prototypique de la séquence dialogale, tel qu'il est proposé par J-M Adam :

⁽¹⁾ J M Adam , 1997, Op.Cit .

⁽²⁾ C.Kerbrat-Oreccioni, 1990, Op. Cit .

Le schéma de la séquence dialogale⁽¹⁾

⁽¹⁾ J-M Adam, 1997, *op.cit.*

Chapitre II

Propositions d'une approche typologique des textes en lettres arabes

Préambule :

L'analyse que nous allons proposer est une analyse que nous empruntons à Jean-Michel Adam (voir chapitre II) tout en essayant de l'adapter au texte arabe, et plus spécialement au texte littéraire en arabe.

Cette approche ne nie en rien à celle déjà proposée dans les manuels des lettres arabes, mais elle viendrait en statut complémentaire à ces dites approches, car la réalité étudiée du texte littéraire arabe est présente sous sa forme générique et non typologique (qui n'existe toujours pas).

Il s'agit, donc, d'une réflexion ajoutée aux nombres considérables de réflexions didactiques, dans un souci d'amélioration des voies esthétiques susceptibles d'être étudiées dans un texte en lettres arabes. Il ne s'agit pas non plus de faire une sorte de comparaison entre les deux systèmes langagiers qui diffèrent les uns des autres.

Ce qui fait de ces propositions d'approches un nouvel élément de réflexions sur le texte littéraire arabe, et sur ses mécanismes internes, avec une nouvelle appréhension qui se base sur les éléments de la linguistique textuelle en tant que nouvelle discipline et qui permettrait de sortir de la démarche routinière de l'analyse des textes en lettres arabes.

Mais il ne faut pas oublier que cette démarche qui s'appuie sur la linguistique textuelle est une démarche parmi d'autres démarches contemporaines proposées.

Analyse du Texte N°1

Le premier texte que nous allons essayer d'analyser est extrait de la trilogie de Najib Mahfuz : « bain al-Qasrain », «Essoukaria » et « Qasr echchaouk ».

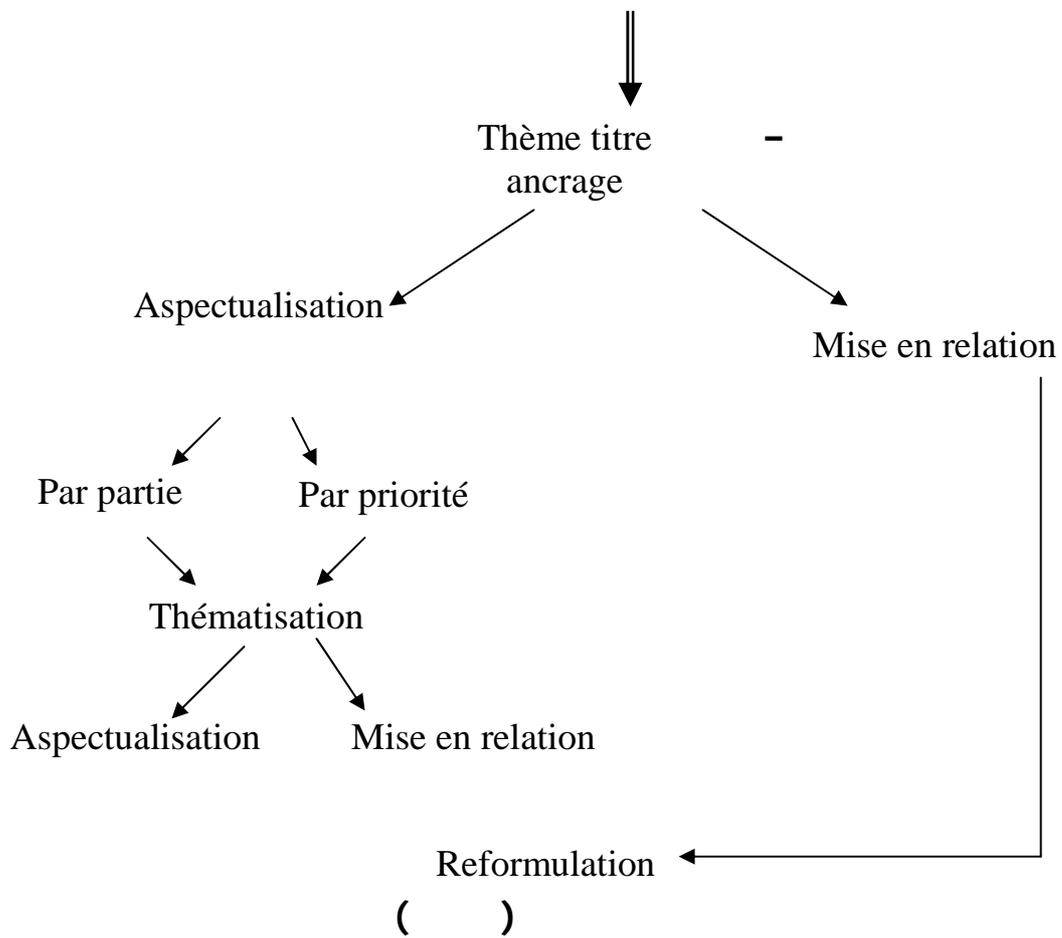
Ce texte littéraire appartient, donc, à l'époque contemporaine, et il est à dominante narrative, ce qui n'empêche pas la présence de passages descriptifs ; cet extrait est considéré, donc, comme appartenant à la catégorie de récit

De ce fait nous essayerons de vérifier la présence des composantes de la narration et de la description selon la théorie séquentielle de J-M Adam. Cette opération passe par l'application « modérée » des deux schémas prototypiques des séquences : narrative et descriptive, rappelant que le prototype de la séquence narrative puise ses éléments de ceux du récit.

Il ne faut pas oublier que le récit regroupe six éléments principaux :

- 1- la succession d'événements
- 2- l'unité thématique
- 3- des prédicats transformés ()
- 4- un procès ()
- 5- la causalité narrative d'une mise en intrigue ()

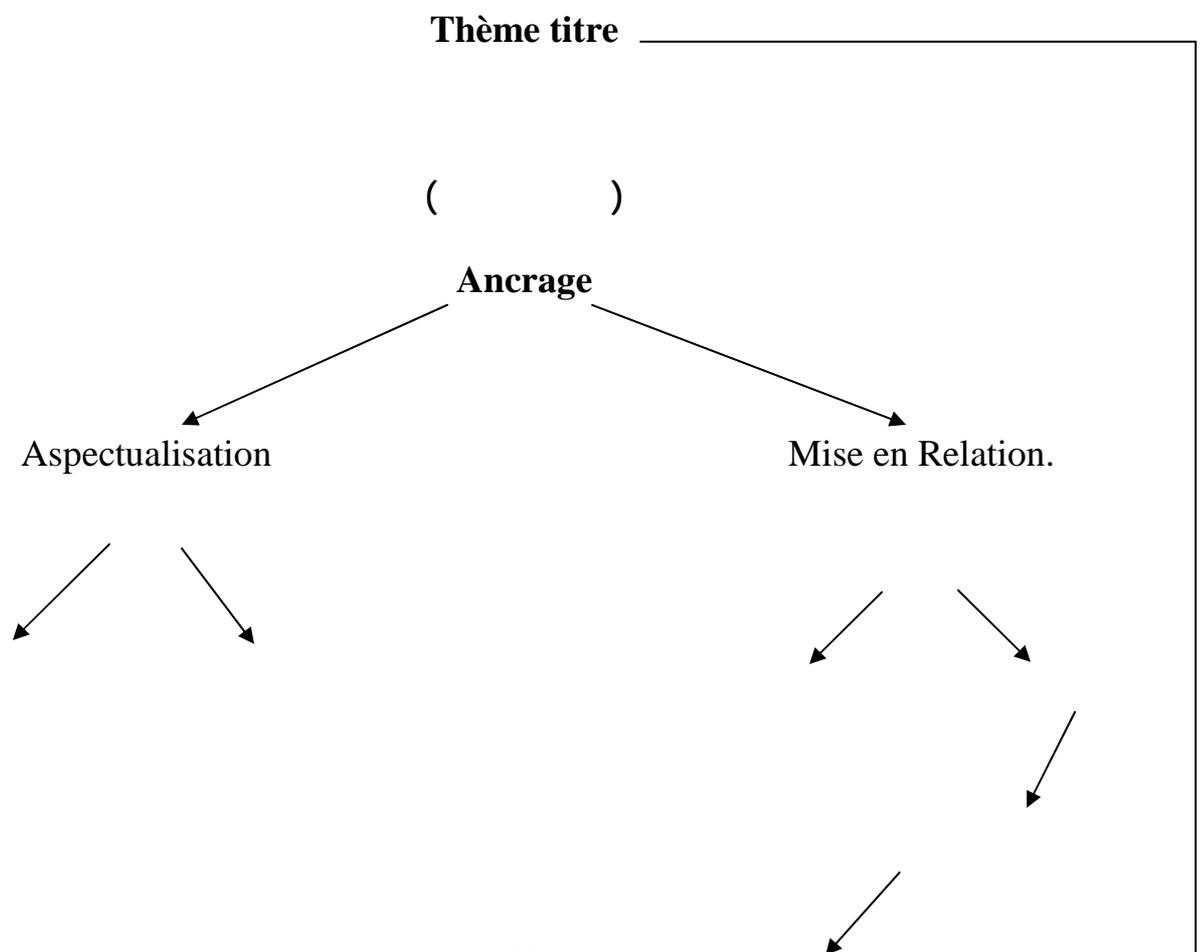
Le prototype de la séquence descriptive



C'est une séquence descriptive qui introduit la narration dans ce texte. Cette séquence commence par une première opération qui est l'aspectualisation, et qui permet de considérer une partie du tout (l'étage). Une opération de thématisation sélectionnée des propriétés de cet étage : où se trouve la salle à manger, le chambre des parents, la chambre de séjour. Et une quatrième chambre qui à le qualificatif d'être « vide » et ne contenant que quelques jouets, elle est, donc, marquée par une évaluation.

Cette description se termine par une mise en relation comparative où l'on considère le père comme s'il se trônait à laquelle le verbe qualifie cette chambre telle une salle de trône, où le père s'installe et le verbe lui ajoute une propriété .

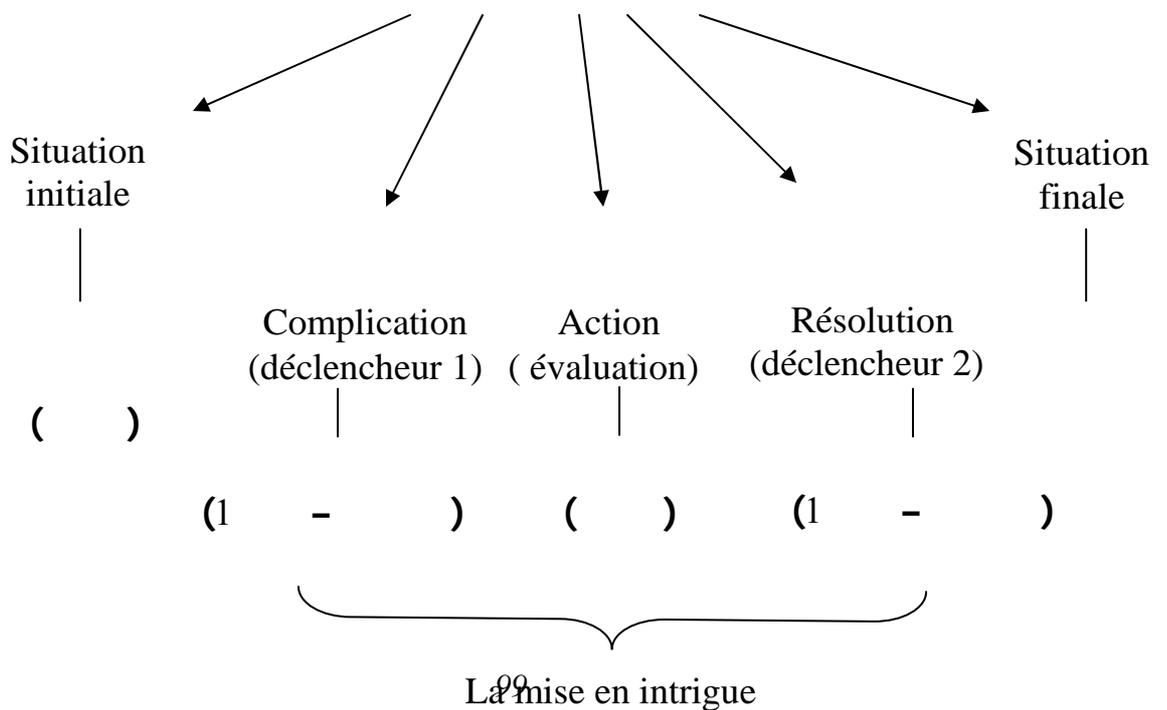
Cette description introduit, comme nous l'avons cité auparavant, la 1^{ère} séquence narrative



Prototype de la séquence descriptive

Quant à la séquence narrative, nous pouvons trouver ces traces au niveau du 2^{ème} extrait, et qui rappellent, vient en succédant la description.

Prototype de la séquence narrative



La situation initiale où l'on évoque la présence des personnages : les enfants, le père et la mère. Au sein de la 1^{ère} séquence narrative est introduite une seconde séquence descriptive où s'enchaînent les différentes opérations descriptives.

Quant à la complication (déclencheur 1) (1 /) commence par (.....) où les enfants ainsi que leur mère sont à l'attente de ce que le père fera, de ce qu'il dira ou demandera.

Une autre séquence descriptive vient cette fois se placer entre l'élément de la complication et celui de l'action. C'est la description du plat (.....).

L'élément de l'action (.....). La résolution « » sous forme injonctive qui vient libérer les enfants de leur attente et de leur faim, et qui annonce la situation finale (.....)

est un des procédés de la description en arabe .
 , , font partie des organisateurs de la narrativité en arabe .

() qui est équivalent du passé simple et qui a pour valeur la narrativité .

Texte N°1

___) (1)

- _'

-.

_) (2), (

.

,

.

,

,

,

_____...

.

." "

" "

(1). (

Analyse du Texte N°2

Le 2^{ème} texte à étudier, est un texte appartenant à la littérature contemporaine. C'est un texte de l'auteur algérien Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi. Le texte est à dominante argumentative. Rappelant que l'argumentation () en lettres arabes, et contrairement à la narration et à la description, est peu présentée et n'a pas été suffisamment étudiée .

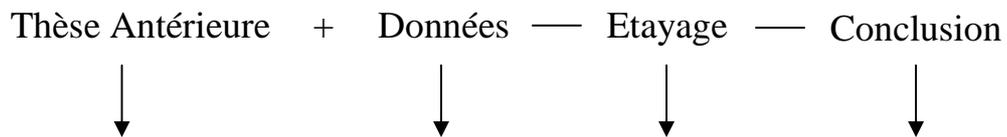
(1) Najib Mahfuz, *Ba'in-al qasrain*, p 26-27

Il ne faut pas oublier que la séquence argumentative présente la relation entre des données () et un résultat (). Et ce en se basant sur la logique du syllogisme selon Aristote (Chapitre II)

Cette relation est concrétisée par un garant et un support , et qui peuvent être présenter de manière explicite ou implicite dans un texte littéraire.

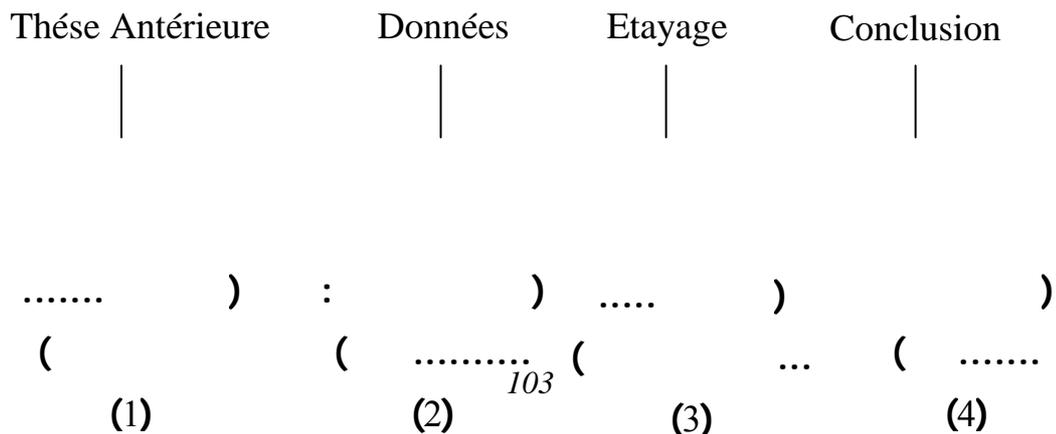
Le prototype de la séquence argumentative

()



Le texte présente les deux parties de la vie : Scientifique et professionnelle .

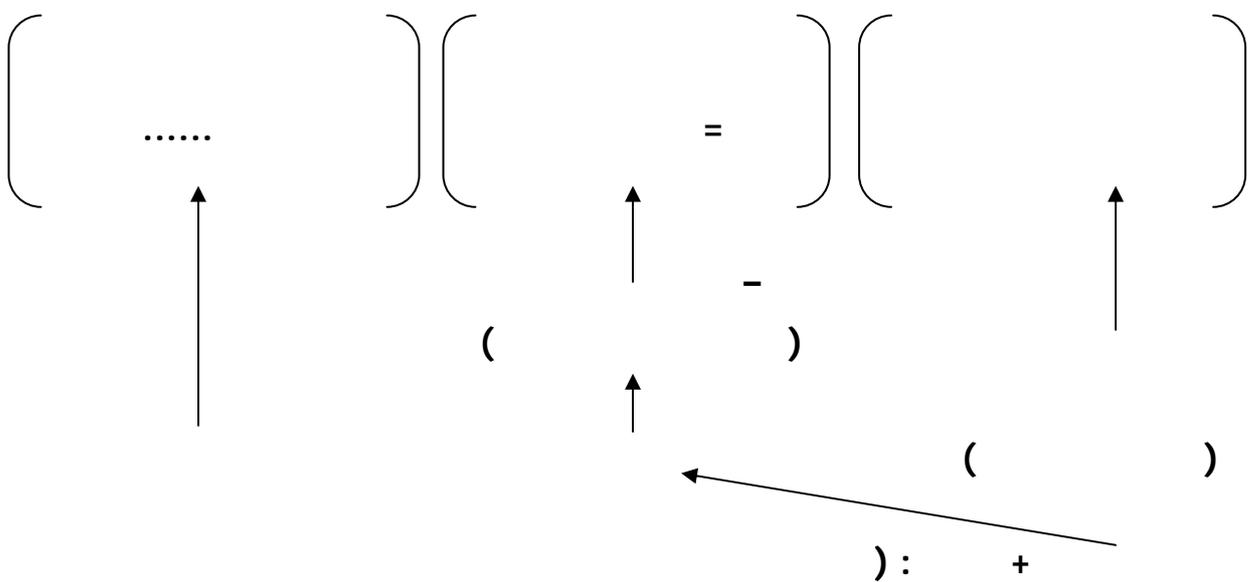
La séquence argumentative se présente, donc, comme suit :



La thèse antérieure (assurée) est concrétisée sous
 forme de garant (.....) et qui
 introduit les données de façon explicite)
 (

L'étayage de ces deux données est présent selon un support /
 qui est implicite, que nous allons formulé comme suit : ()

L'association des deux vies : professionnelle et scientifique amène à
 un ultime résultat qui est la réussite.



(
 Le texte se présente, donc, comme une action argumentative, pour
 renforcer les idées de l'auteur.

En plus de l'argumentation, l'auteur a opté pour l'exhortation (l'appel) afin d'assurer l'attention de l'auditoire

Texte N°2

) (1)

.(

) (3) (:) (2)

.

.

) (4) . (

.(...

(1).

Analyse du Texte N°3

⁽¹⁾ Mohamed Elbachir Elibrahimi, « Al moumtaz fi el adab el arabi », (adapté) Ed. Baghdadi.

Le 3^{ème} texte appartient au même auteur de texte N°2 et il est à dominante explicative.

Rappelant que la séquence explicative est organisée, selon Adam comme suit :

Le prototype de la séquence explicative

()

| | | |
|---------------------------|---|------------------------------|
| 0- | Macro- proposition explicative 0 | Schématisation initiale |
| 1- pourquoi ? (comment) | Macro-proposition Explicative 1 1 | Problème (question) - |
| 2- Parce que | Macro-proposition Explicative 2 2 | Explication (réponse) () |
| 3- | Macro-proposition Explicative 3 3 | Conclusion (évaluation) - |

C'est au niveau du premier paragraphe du texte n°3 que la séquence explicative se présente, c'est une séquence qui commence par une macro-proposition initiale 0 (.....), où l'on évoque les traductions réalisées par la langue arabe.

Quant à la 1^{ère} macro-proposition, elle explique comment cette traduction s'est effectuée et quel été son contenu (.....)

(.

La 2^{ème} macro-proposition concerne la cause de cette traduction, qui n'est autre que le progrès (.....).

La 3^{ème} et dernière macro-proposition est en guise de conclusion des trois qui la précèdent, et précise un postulat connu qui est que le dernier s'inspire toujours de ce que le premier a réalisé (.....).

Le prototype de la séquence explicative

()

| | | |
|---------------------------|--------------------------------------|---|
| 0- | Macro-proposition explicative 0 | Schématisation initiale 1 (.....) |
| 1- pourquoi ? (comment) | Macro-proposition Explicative 1 1 | Problème (question) (...) |
| 2- Parce que | Macro-proposition Explicative 2 2 | Explication (réponse) () (.....) |
| 3- | Macro-proposition Explicative 3 3 | Conclusion (évaluation) - (.....) |

Texte N°3

) (0)

) (1) (

) (2) (

.(

) (3) (

.

.

(1).

⁽¹⁾ *Mohamed el bachir el ibrahimi, op.cit*

Conclusion

Arrivée à ce stade de la recherche, le questionnement initial qui nous a amené à effectuer cette recherche est toujours aussi présent que la première fois : la démarche « routinière » de l'approche des textes en lettres arabes, et qui dure depuis longtemps, face à une évolution « phénoménale » des disciplines, des méthodes et des théories qui circulent le monde et qui traitent, justement, du texte littéraire ?

Cette démarche, qui accentue l'étude sur l'univers qui entoure le texte plus que le texte en lui même, et avec laquelle nos apprenants commencent à éprouver une certaine « monotonie » et qui est à la base de notre problématique.

Tout au long de ce travail, il a été question de types de textes, ou surtout de types de séquences textuelles, et qui nous a amené à une conviction qui est celle de l'hétérogénéité textuelle; qu'un texte est une masse hétérogène de plusieurs séquences, il suffit juste de les détecter ou de les repérer.

Ces différentes zones textuelles (séquence : narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale) se confrontent dans un même texte, mais il existe, toujours, une séquence qui a la dominance dans un texte, c'est pourquoi on adopte l'expression de Jakobson « texte à dominante ».

Nous avons essayé d'adapter ce type de « réglage textuel » à quelques textes de lettres arabes de manière modérée afin d'apporter un renouveau en la matière.

Le résultat imminent auquel on a aboutit est que le système typologique des textes est un système de classification de textes(littéraires ou non littéraires), et que cette classification dépasse la convention d'autres classements, à titre d'exemples le classement des textes selon le genre

auquel ils appartiennent, qui est un système qui relève de la réalité historique et non de la réalité discursive

Le choix opéré par une société parmi toutes les codifications possibles du discours détermine ce qu'on appelle son système de genres. Les genres littéraires, en effet, ne sont rien d'autre qu'un tel choix, rendu conventionnel par une société.⁽¹⁾

Le système de classification et d'analyse suivant les genres est différent selon les peuples et les sociétés. Alors que l'analyse et la classification selon les types de séquences dépasse ces cadres et ne prend en considération que la réalité du texte en lui même. C'est pourquoi il permet certaines pistes de travail, et non pas toutes, susceptibles d'être étudiées d'avantage dans d'autres essais dans un cadre plus large que celui de ce mémoire.

⁽¹⁾ T. Todorov, *La Notion de littérature et autres essais*, Le Seuil, coll. « Points », 1987, p.23.

- Bibliographie :

- 1-ADAM, (J-M), 1987, « *Types de séquence élémentaires* », in les types de textes, pratiques, n° 56.
- 2-ADAM, (J-M), et petit Jean (A), 1989, « *Le texte descriptif* », Paris, Nathan université.
- 3-ADAM (J-M), 1990, « *Eléments de linguistique textuelle* », Liège, Mardaga.
- 4-ADAM, (J-M), 1997, « *Les textes : types et prototypes* », colle fac, ed Nathan, Paris.
- 5-ALBERT (M-C), SOUHON (M), 2000, « *Les textes littéraires en classe de langue* », Hachette.
- 6-BAKHTINE (M), 1984, « *Esthétique de la création verbale* », Paris, Gallimard.
- 7-BARTHES (R), ed. 1991, « *Théorie du texte* », encyclopédia Universalis.
- 8-BASSART D-G), 1990, « retour (s) sur mir rose ou comment analyser et représenter le texte argumentatif écrit (?), *Argumentation*, n°4.
- 9-BENCHEIKH (D), 1989, « *Poétique arabe* », Gallimard.
- 10-BLANCHOT (M), 1995, « *l'espace littéraire* », Gallimard.
- 11-BONNEFOY (Y), 1988, « La poésie et l'université », le français dans le monde n° spécial, littérature et enseignement.
- 12-BOREL (M-J), 1991, « Notes sur le raisonnement et ses types, étude de lettres n° 4, université de Lausanne.
- 13-BREMOND (C), 1996, « La logique des possibles narratifs », *communications* n° 8, le seuil, Paris.
- 14-BURGOS (J), 1977, « *Littérature inventaire ou littérature à réinventer ? Regard sur le second degrés* » dans : l'enseignement de la littérature, crise et perspectives, ed Nathan.

- 15-COMBE (D), 1992, « *Les genres littéraires* », Hachette, Coll « contours littéraires »
- 16-Combettes (B), 1990, « Point de vue », recherches n°13, revue de l'A.F.E.F de Lille.
- 17-COMBETTES (B), TOMASSONE (R), 1988, « le texte informatif aspects linguistiques », Bruxelles, Collection prisme.
- 18-COMPAGNON (A), « *Cours de notion de genre* », <http://www.Fabula.org>.
- 19-DOUBROVSKY (S), Todorov (Z), 1969, (sous la direction de) « L'enseignement de la littérature », centre culturel de Cerisy la solle, lib. Plon, V,1971.
- 20-ECO (U), 1985, « Apostille au nom de la rose », Grasset – le livre de poche, Paris.
- 21-ERREBAOUI (M), 2003, « *Colloque international sur la notion de discours* », Université de Ouargla.
- 22-ESCARPIT, (R), 1958, « *Histoire de l'histoire de la littérature* », histoire des littératures 3, sous la direction de Raymond Queneau, encyclopédie de la pléiade, Gallimard.
- 23-GRISE (J-B), 1990, « Logique et langage », Paris.
- 24-JAUSS (H-R) 1978, « *pour une esthétique de la réception* », (traduction), Gallimard, Coll « NRF »
- 25-KADIK (D), 2002, *le texte littéraire dans la communication didactique en contexte algérien (le cas des manuels de français dans l'enseignement fondamentale et secondaire)*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- 26-Kerbrat-Oreccioni C, 1990, « Les interactions verbales », Tome 1, Paris, A.Colin.

- 27-KIBEDI-VARGA (A), 1984, « Le texte : structures et fonctions, introduction élémentaire à la science du texte », ed il était une fois..., Lille, presses universitaires.
- 28-KiBEDI-VARGA (A), 1989, « *Discours, récit, image* », Mardaga.
- 29-LABOV (W), 1972, « Le transformation du vécu à travers la syntaxe narrative », Chp 09 de langage in the inner city, trad Fr : le parler ordinaire I, Paris, Minuit 1978.
- 30-Les directives de l'I.P.N, 1995, « l'enseignement de l'arabe au secondaire ».
- 31-MALMBERG (B), 1966, « *Les nouvelles tendances de la linguistique* », Paris, Puf.
- 32-MEKHLOUF (A), 1997, « l'enseignement de l'arabe et de ses lettres », C, M, édition, Oran.
- 33-NATUREL (M), 1995, « *Pour la littérature : de l'extrait à l'œuvre* », Clé international, Coll. DLE, dirigé par : R. Galisson, Paris.
- 34-OULIPO, 1973, *La littérature potentielle*, Gallimard.
- 35-RICŒUR (P), 1986 « Du texte à l'action », esprit / seuil, Paris.
- 36-SCHMITT, (M-P), VIALE (A), 1982, « *Savoir lire* », Didier.
- 37-SEOUD (A), 1997, « Pour une didactique de la littérature », Edition Didier, Paris.
- 38-VANDJIK (T-A), « Linguistique et enseignement des langues », Etudes du discours et enseignement, presses Universitaires de Lyon.
- 39-Vitranen T. et Warvik B. 1987 : « observations sur les types de textes », publication du département des langues romanes 6, université d'Helsinki

40-أحمد بدوي "أسس النقد الأدبي عند العرب"، دار النهضة مصر – سبتمبر 1996 -

41-الزمخشري : "أساس البلاغة" دار الكتب، 1923.

42-قدامة بن جعفر : "نقد الأسلوب" ، د . ت

43-قدامة بن جعفر : "نقد الشعر" ، د . ت

44- محمد غنيمي هلال : "النقد الأدبي الحديث".

-Textes littéraires analysés : **-النصوص الأدبية المدروسة :**

45- محمد البشير الإبراهيمي : " المممتاز في الأدب العربي " ، منشورات بغدادية ، الجزائر

46-نجيب محفوظ : " بين القصرين " ، الطاسيلي للنشر والتوزيع ، الرغاية ، الجزائر، 1989

-Corpus :

47-les manuels de Lettres Arabes : 1^{ère} A.S, 2^{ème} A.S, 3^{ème} A.S